

FOLKLORE

PAYSAN

(Revue mensuelle)

Publiée par

**L'ASSEMBLÉE PERMANENTE DES PRÉSIDENTS
DES CHAMBRES D'AGRICULTURE**

11 bis, Rue Scribe, PARIS - 9^e

en collaboration avec le

**DÉPARTEMENT DES
ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES**

Abonnement annuel : 10 francs

A adresser par versement au compte de chèques postaux Paris N° 49.927 au nom de l'Agent Comptable de l'Assemblée Permanente des Présidents des Chambres d'Agriculture, 33, rue Saint-Dominique, Paris (7^e).

POUR AVOIR

des INFORMATIONS...

sur les opinions professionnelles du monde rural...

sur les questions économiques agricoles...

sur la législation agricole et rurale...

ABONNEZ-VOUS

AUX SIX SÉRIES (A. B. C. D. E. F.)

de LA PUBLICATION TRI-MENSUELLE

CHAMBRES D'AGRICULTURE

ENCYCLOPÉDIE PERMANENTE DE L'AGRICULTURE

L'ABONNEMENT ANNUEL : FRANCE, 60 francs ; ÉTRANGER, 90 francs

(Le service de FOLKLORE PAYSAN est assuré gracieusement à MM. les Abonnés de CHAMBRES D'AGRICULTURE)

(Numéro spécimen gratuit sur demande)

le **SEUL** journal

la **SEULE** revue, qui avec

FOLKLORE PAYSAN

sont publiés par

L'ASSEMBLÉE PERMANENTE DES PRÉSIDENTS DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

11 bis, RUE SCRIBE, 11 bis

Chèques postaux : Paris 499.27

PARIS (IX^e)

Le numéro : 5 francs

FOLKLORE

PAYSAN

(Revue mensuelle)

Publiée par

l'ASSEMBLÉE PERMANENTE DES PRÉSIDENTS
DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

11 bis, Rue Scribe, PARIS - 9^e

en collaboration avec le

DÉPARTEMENT DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES

SOMMAIRE

UN MUSÉE PAYSAN SERA PRÉSENTÉ PAR LA FRANCE À L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE NEW-YORK 1939 , par M. Georges Henri RIVIÈRE, Conservateur du MUSÉE NATIONAL DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES	86
LES ANCIENS PROCÉDES DE BATTAGE ET DE DEPIQUAGE EN FRANCE , par M. Ch. PARAIN, Professeur agrégé de l'Université	86
LA COURSE DES BŒUFS À ESPERAZA , par M. Georges DENARNAUDE, délégué du Groupe Audois d'Études Folkloriques	91
LES TRAVAUX DE LA FERME EN NOVEMBRE , par M. Marcel MAGET, Chargé de mission des Musées Nationaux	92
LEGENDES SOLOGNOTES (Extrait de l'ouvrage de M. E.-P. LARCHEVÈQUE)	93
MUSEES DE TERROIR :	
Le Musée historique de Lyon et son fichier, par M. Claude DALBANNE, Conservateur	95
Le Musée Municipal de Marzy, par BLEU DE NEVERS	96
Le Musée forestier d'Hossegor (Extrait du Bulletin de l'Institut du Pin).....	97
FETES ET CONGRES :	
CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALISTE FRANÇAISE	98
CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES ET ETHNOLOGIQUES (COPENHAGUE 1938)	99
CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES GROUPES FOLKLORIQUES DES PROVINCES FRANÇAISES	99
LA VI ^e FÊTE NATIONALE DES VINS DE FRANCE EN AVIGNON (juillet-août 1938), par M ^{lle} M.-L. LAVAL	99
BIBLIOGRAPHIE FOLKLORIQUE	100

Les Musées paysans à l'honneur

UN MUSÉE PAYSAN SERA PRÉSENTÉ PAR LA FRANCE A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE NEW-YORK (1939)

Dans une récente séance, le *Conseil Supérieur de la Section Française* de l'EXPOSITION DE NEW-YORK a décidé, sur la proposition de M. le Gouverneur Général OLLIVIER, *Commissaire Général* de la *Section Française*, qu'un musée paysan serait présenté à NEW-YORK en 1939, dans le pavillon de la FRANCE.

On sait que cette manifestation internationale, qui égalera en importance celle de PARIS, tout en devant bénéficier de l'énorme flot des visiteurs américains, a pour thème : *le monde de demain*.

Le monde de demain, que sera-t-il ? machiniste, industriel, uniformisé à outrance ? Tout de progrès techniques, si désirables, certes, mais qui risquent d'écraser l'homme sous le poids même de son œuvre, ne seront-ils pas équilibrés par un attachement toujours plus grand aux biens que nous a transmis la civilisation ? Souhaitons que la plus jeune FRANCE, la FRANCE de demain, demeure fidèle à ses traditions millénaires.

C'est ce qu'a voulu marquer M. le *Commissaire Général* de la *Section Française* en arrêtant son choix sur une des plus charmantes cités rurales de FRANCE, renommée pour ses légumes et ses farandoles, située aux confins du Languedoc, du Comtat venaissin et de la Provence.

Baignées par la Durance, les riches cultures maraîchères, courageusement gagnées sur le marais ; plus haut, le bourg, ses maisons construites en pierre du pays, rassemblées à l'ombre du clocher et de la tour du château ; plus haut encore, les vieux mas, blottis derrière les oliviers ; dominant le paysage de ses crêtes rocheuses, la Montagnette, abritant le Monastère de SAINT-MICHEL DE FRIGOLET, où vécut Frédéric MISTRAL. Tel est BARBENTANE-EN-PROVENCE, dont la fortune singulière rejoint à présent celle de ROMENAY-EN-BRESSE.

A ce Musée rustique seront associés un intérieur arlésien présenté par le *Museon Arlaten*, un intérieur alsacien présenté par le *Musée Alsacien* de STRASBOURG, un intérieur breton présenté par le *Musée des Arts Décoratifs* de NANTES. Les trois conservateurs de ces Musées, MM. Fernand BENOÎT, Adolphe RIFF et Joseph GAUTHIER, prêteront leur concours. De plus, un intérieur conçu par M. LE MÊME, un de nos plus brillants architectes régionalistes et à qui l'on doit déjà de si jolies maisons savoyardes, à la fois modernes et traditionnelles, évoquera les sports d'hiver dans les Alpes françaises.

L'ensemble de l'organisation est confié au *Musée National des Arts et Traditions Populaires* qui s'est montré, une fois de plus, soucieux de décentraliser son action, en faisant appel à quelques-uns des plus éminents folkloristes de province.

Honneur à Barbentane-en-Provence et à tous ses farandoleurs !

Georges Henri RIVIÈRE,

*Conservateur du Musée National des Arts et Traditions Populaires,
Secrétaire de la Commission Nationale des Arts et Traditions Populaires.*

Les anciens procédés de battage et de dépiquage en France

Dans la sous-section de civilisation matérielle du Congrès International de FOLKLORE (PARIS 1937, Ecole du Louvre) d'importantes communications ont été consacrées aux civilisations rurales. Nous extrayons de la publication des travaux de ce Congrès (1) une communication due à M. Charles PARRAIN, professeur agrégé de l'Université, et qui représente un fructueux effort de synthèse sur un groupe de techniques en voie de disparition.

M. Charles PARRAIN a notamment utilisé pour ce travail les importantes réponses adressées par les Directeurs des Services Agricoles à l'enquête prescrite par M. le MINISTRE DE L'AGRICULTURE, sur l'ancienne agriculture.

L'étude des anciens procédés de battage et de dépiquage pratiqués en FRANCE présente, pour deux raisons, un intérêt considérable. D'abord, aucun pays européen ne permet de mieux suivre l'opposition, le heurt entre les procédés propres à l'agriculture méditerranéenne et les procédés agricoles de l'Europe tempérée. Ensuite, bien que nous ne disposions pas encore pour la culture matérielle d'un atlas

reposant sur des enquêtes méthodiques, toutefois la récente enquête sur l'ancienne agriculture, menée par le *Musée National des Arts et Traditions Populaires* auprès des directions départementales des Services Agricoles [citée ici sous l'abréviation E.A.A.] fournit déjà de nombreux éléments pour des cartes de répartition des anciens procédés agricoles, une riche documentation (statistiques départementales, enquêtes agricoles, enquêtes dialectales) et renseigne, parfois avec un assez grand détail, sur les transformations qui furent introduites dans la technique agricole depuis la fin du XVIII^e siècle.

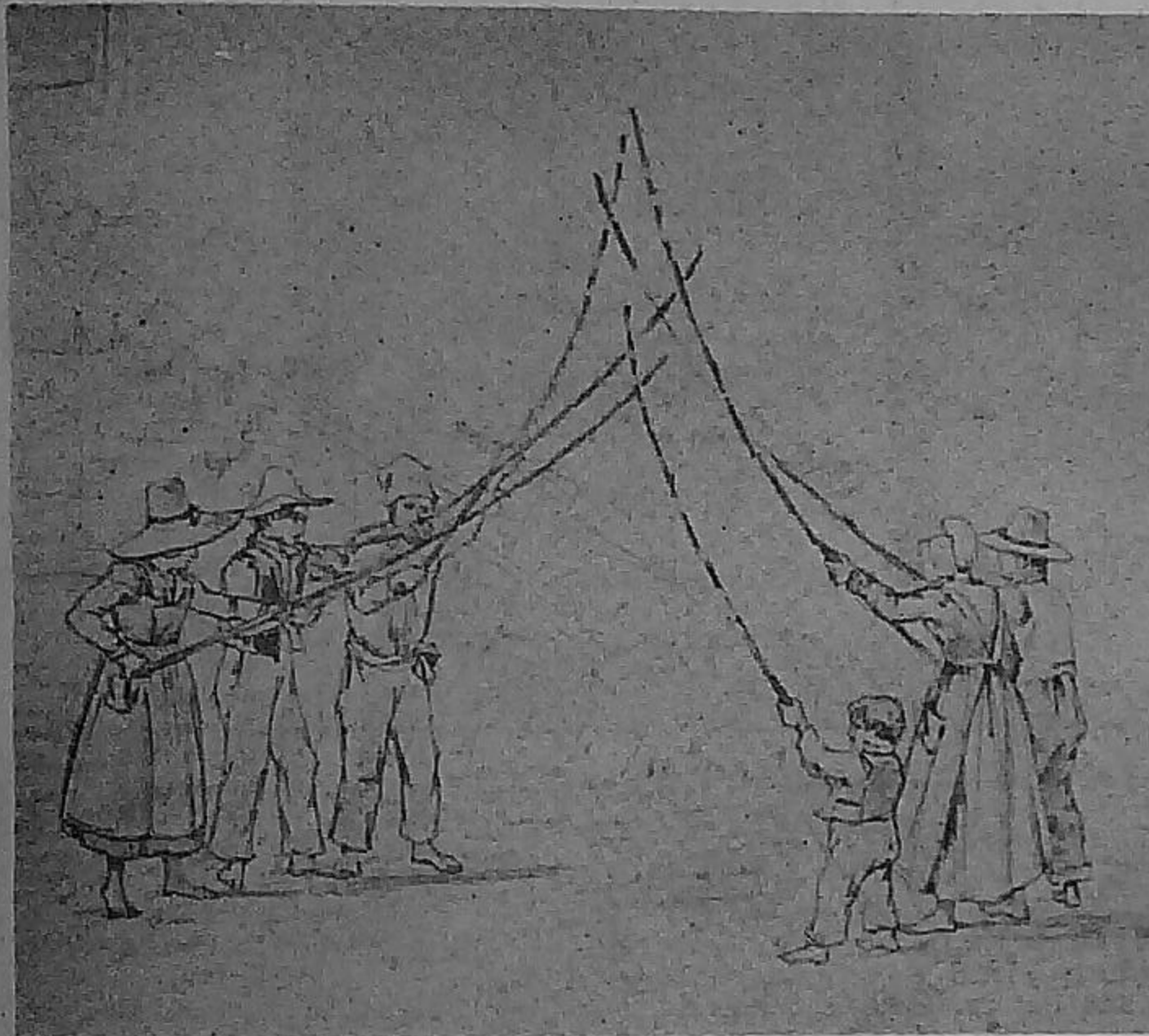
(1) TRAVAUX DU 1^{er} CONGRÈS INTERNATIONAL DE FOLKLORE, 450 p., XVI pl., in-8^o carré, 60 francs, C. Ch. Postal PARIS 160-389. M. LEPROUX, trésorier.

I. LE CHAUBAGE. — Par le *chaubage*, on égrene les épis en frappant avec force l'extrémité d'une poignée de tiges sur un corps solide : sol de l'aire, parois de la grange, dalle de pierre, planche inclinée, bord d'un tonneau défoncé, parfois même sur des instruments spécialement fabriqués. Ce procédé était très répandu dans toute la FRANCE pour l'égrenage restreint du seigle ou d'une autre céréale, quand on voulait conserver la paille intacte en vue de fabriquer des liens, des toits de chaume ou des paillasons ; dans certains cas, on cherchait aussi à obtenir de cette façon de belles semences. Il est d'ailleurs à remarquer qu'au moins dans certaines régions (EURE, CORNÈZE), c'est au fléau que, depuis l'introduction des machines à battre, on a battu le seigle destiné à ces mêmes emplois.

Dans quelques endroits, on égrenait — et on égrene encore — toute la récolte au moyen du *chaubage*, en combinaison souvent avec le bâton à battre ou le fléau.

Dans les HAUTES-PYRÉNÉES, c'est sur une planche concave, comme dans le Confolentais, qu'on frappe la paille destinée aux toits. Ajoutons que dans le Confolentais, le *chaubage* était complété par un battage au fléau, ou au bâton et au fléau.

II. LE BÂTON À BATTRE. — Le bâton à battre a sans doute été le procédé le plus habituel, jusqu'aux premiers siècles de notre ère, dans toutes les régions situées en dehors de l'ancienne zone de dépiquage — ou foulage — sous les pieds des animaux. Il paraît intéressant de constater qu'il s'est maintenu en dernier lieu, avec des appellations variées, surtout en bordure de cette ancienne zone de foulage, entre les Alpes et les Pyrénées (carte). Dans la région de NICE, anciennement on battait, dans certains villages, les gerbes non déliées avec une perche (ou un fléau) avant de les faire fouler par des bêtes. Nous avons déjà vu le bâton employé dans la vallée de la Tinée et



Batteurs à la perche à Mont-Salvy
(Cantal)

Dessin d'après nature d'Edmond Tudor

La Société d'émulation du Bourbonnais (MOULINS) possède dans ses portefeuilles un fond considérable de dessins originaux d'Edmond Tudor lesquels ont été exécutés d'après nature par ce professeur de dessin au Lycée de Moulins pendant le deuxième tiers du 19^e Siècle. Ces dessins qui ont été utilisés dans les grands recueils illustrés intitulés « l'ancienne Auvergne et le Velay » (textes par Adolphe MICHEL, MOULINS, 1843-1848, 3 vol. folio) et « l'ancien Bourbonnais » (texte par Achille ALLIER, MOULINS, 1833, 2 vol. folio et 1 vol. de planches) sont demeurés inédits à l'état original. Ils sont une mine pour l'étude de la civilisation paysanne du BOURBONNAIS et de L'Auvergne, notamment pour le costume, l'outillage, les fêtes, les gestes du travail.

(Reproduit avec l'autorisation de la SOCIÉTÉ D'EMULATION DU BOURBONNAIS. - Cl. Brulé-Rocard).

Il s'agit évidemment de récoltes de faible importance comme dans plusieurs hautes vallées des Alpes du Sud, depuis le *Queyras*, la *Haute-Ubaye*, les hautes vallées du *Vernon* et de la *Bléone*, jusqu'à la vallée de la *Tinée* et même les parties montagneuses de la région de NICE ; là, on achève le travail à l'aide du bâton à battre. Dans les BASSES-PYRÉNÉES, le *chaubage* était employé pour battre la récolte au fur et à mesure des besoins dans les petites exploitations. Comme instruments perfectionnés, il faut citer le « *seutchen* » du plateau d'Oreines en AUVERGNE, sorte de petit tréteau de bois formant râpe, le « *chaumons* » du canton de PERCY, dans la MANCHE, sorte de table composée de barres formant claire-voie, le « *sou-macheur* », demi-tronc d'arbre évidé et surélevé d'un bout, employé dans le Confolentais (Nord de la CHARENTE), le « *trépineux* », de l'ORNE, que l'E.A.A. décrit sans plus comme un plan incliné. Dans la VIENNE, on « *frappait la vache* » sur un appareil semblable au *chaumons* ; pour l'OISE, l'E.A.A. indique qu'on battait au chevalet ou à la *vache*, mais sans donner de précisions sur l'instrument.

dans l'Ubaye, en liaison avec le *chaubage*. Dans l'Oisans, les femmes manient encore le bâton à battre sur l'aire de la grange. Dans le Nord du département de la Drôme, on utilisait toujours, à la fin du siècle dernier, le « *verge* » qui tantôt était une perche de châtaignier au sommet de laquelle on fixait en sens inverse deux tiges de buis appelées « *vergeons* », tantôt était formée de buis et d'osier. On avait donc là un bâton perfectionné. C'était aussi un bâton perfectionné que, sous le nom de « *lato* », on employait dans le Nord de l'AVEYRON, le Sud du CANTAL et partie du LOT. Le *lato* semble avoir été soit une gaule refendue sur une certaine longueur en plusieurs brins qu'on liait ensemble après y avoir introduit un bâton saillant qui servait de batteur, soit un assemblage de quatre ou cinq longs bâtons un peu tordus et réunis ensemble. On rencontre un instrument semblable dans la région Landaise du LOT-ET-GARONNE où l'on bat, le seigle surtout, avec un manche en bois de chêne-liège prolongé de tiges entrelacées, de préférence en saule ou en châtaignier. L'emploi de gaules, dénommées « *latas* » a été aussi

signalé pour les céréales dans le Sud de l'ARIÈGE et de la HAUTE-GARONNE. Enfin, dans le JURA, des bâtons à battre courbes, appelés *chuatons*, *pliants*, *varuchons*, servent peut-être encore à battre de maigres récoltes d'orge ou d'avoine (l'E.A.A. signale que dans la MANCHE, on bat le sarrasin à la « *gaule* ». Mais il s'agit ici d'une récolte secondaire. Spontanément, un peu partout, on peut battre, par exemple des haricots, au simple bâton.)

C'est évidemment le fléau, perfectionnement décisif, qui a été à l'ordinaire le successeur du bâton à battre. Pourquoi ne l'a-t-il pas été partout, aucune fabrication coûteuse ou difficile ne faisait obstacle ? Les linguistes ont noté que les vieux mots se conservent le mieux sur les bordures de leur ancienne aire, qui se caractériseraient ainsi par leur conservatisme. Les progrès agricoles ont toujours été particulièrement discutés et une ancienne histoire, très prolongée, entre le bâton à battre et le fléau est d'autant moins inimaginable que dans le Bocage vendéen il y a eu, vers le milieu du XIX^e siècle, une résurrection locale du bâton à battre ; on se mit à y faire usage, spécialement pour le seigle, de longues gaules et on trouvait que deux hommes faisaient, de cette manière, autant que trois à l'ancienne, c'est-à-dire au fléau.



Dépiquage au sabot à VARBELLE (Lozère)

Cl. M. PLACE (Musée Nat. des A. T. P.).

III. LE FLÉAU.

— Il est permis de supposer que le fléau a fait son apparition dans le domaine gallo-romain vers le IV^e siècle de notre ère. L'A. L. F. (1) montre que dans la plus grande partie de la FRANCE, il est dénommé par des formes qui remontent au latin « *flagellum* ». A côté de ces formes, on a surtout à citer : « *marcheur* » — l'hypothèse de MEYER-LUBKE qui expliquait « *marcheur* » par un ancien usage du rouleau dans cette région est certainement, comme on le verra, erronée. L'autre hypothèse qu'il proposait en même temps, à savoir que le foulage avait été ici en usage avant le fléau, paraît moins dépourvue de vraisemblance — dans le département de la HAUTE-SAÛNE et dans son voisinage immédiat, « *écousseur* » sur une aire étendue, dans le bassin du RHÔNE jusqu'à la haute vallée de la Loire.

Au début du XIX^e siècle, le fléau était, partout en FRANCE, d'un emploi courant, en dehors de l'ancienne zone de foulage, en dehors aussi, naturellement, des îlots où survivaient soit le *chaubage* généralisé, soit le bâton à battre. Encore n'était-il pas totalement inconnu dans la zone de foulage où il servait parfois à compléter le travail des bêtes ou à battre de petites quantités de céréales dont on tenait à conserver la paille intacte. Il serait instructif,

mais il n'est pas encore possible, de dresser une carte des variétés locales de cet instrument. Il a disparu plus ou moins tôt suivant les lieux devant les batteuses mécaniques, ne se maintenant jusqu'à nos jours que dans les petites exploitations des régions pauvres ou dans les pays montagneux à production très réduite de céréales. (Enquête anc. agr. Corrèze : Le fléau s'est maintenu dans certaines exploitations aux chemins d'accès impraticables ou trop rustiques et pour des petites récoltes ; un tiers des producteurs de céréales battent encore au fléau dans certaines contrées du Bas-Limousin) se conservant mieux toutefois pour le battage de récoltes accessoires, comme haricots, sarrasin, colza, luzerne à graines.

On étalait sur l'aire les gerbes déliées, on les battait une première fois, on retournait la paille et on battait une

seconde fois. Parfois, on opérait un premier battage de gerbes avant de les délier : en CORRÈZE, dans le PÉRIGORD (*eip-choula*), dans la MANCHE (*sour-battre*), en SEINE-ET-MARNE (*flô-trer*), dans les VOSGES (*hota*).

Mais la différenciation fondamentale doit se faire entre le battage en plein air et le battage en grange :

A) *Battage en plein air*, pendant la belle saison. L'aire, de forme ordinairement rectangulaire, tantôt était recouverte avant le travail, de bouse de vache, délayée dans de

l'eau, ce qui donnait, en séchant, une surface unie et résistante, tantôt était formée d'argile battue. En Bretagne, pour préparer une aire neuve, on la faisait piétiner toute une soirée par des danseurs et des danseuses.

Des équipes de batteurs, comprenant jusqu'à neuf hommes ou femmes, parfois rassemblées grâce à l'entr'aide entre voisins, se partageaient en deux groupes, qui, placés face à face, maniaient les fléaux en cadence, tout en se déplaçant de côté. Sous la chaleur torride de l'été, c'était un travail extrêmement pénible. Mais l'amour-propre était en jeu. On se faisait moquer quand, par maladresse, on rompait le rythme. On était fier de frapper fort : dans les Landes, certains enterraient dans leurs aires de grands pois vides pour en accroître la sonorité.

La carte indique les limites approximatives de la zone du battage au fléau en plein air. Dans le Sud-Est, l'avancée vers le Nord jusqu'à la vallée inférieure de la Saône ne surprend pas en raison des conditions climatiques de la région. Plus curieux est l'important allongement de cette zone le long des côtes de l'Atlantique jusqu'à la Normandie. Si, dans le Nord-Ouest, l'été favorise encore le travail en plein air, en Bretagne et dans le Maine, les pluies, l'humidité risquaient de prolonger très longtemps le battage et de gâter les récoltes. Pourquoi donc y est-on resté fidèle à l'ancien procédé malgré ses graves inconvénients ? D'abord, il s'agit de régions où

(1) *L'Atlas linguistique de la France*.

domine la petite exploitation et où les quantités de céréales récoltées n'étaient pas considérables. On devait avoir souvent besoin de réaliser au plus vite le profit de la moisson. Ensuite, en raison même de la pauvreté des exploitants, on manquait de granges assez vastes (indiqué expressément pour la Bretagne, le Maine-et-Loire, le Vaucluse) pour y manier commodément le fléau pendant la mauvaise saison. J'ajouterai que des influences historiques ont également pu jouer. D'autres faits, comme la pointe vers le N.-O. des toits à tuiles creuses, l'extension de la zone du chêne vert en partie par la volonté de l'homme, la forme des meules, etc., montrent que des influences méditerranéennes se sont fortement exercées dans l'Ouest de la FRANCE jusqu'au seuil de la Normandie.

B. Battage en grange. — Il est lié, comme on vient de le voir, à l'existence de granges spacieuses et se traduit donc dans l'aspect et la structure mêmes de l'habitation rurale. L'aire était constituée par le sol battu de la grange ; mais quand la grange se trouvait à l'étage comme dans le JURA ou dans le Sud du Massif Central (HAUTE-SAÔNE, CANTAL, CORRÈZE), on battait sur un plancher solide. Pour être moins pénible que le travail exécuté pendant les chaleurs accablantes de l'été, le battage en grange n'en était pas moins, pour le paysan du Centre, du Nord et de l'Est, une dure et fastidieuse servitude. On commençait très tôt, dès 2 ou 3 heures du matin, à la pauvre clarté d'une lanterne. Dans la journée, en effet, revenait le travail courant de la ferme et, sans doute aussi par le froid de la nuit les grains se détachaient mieux.

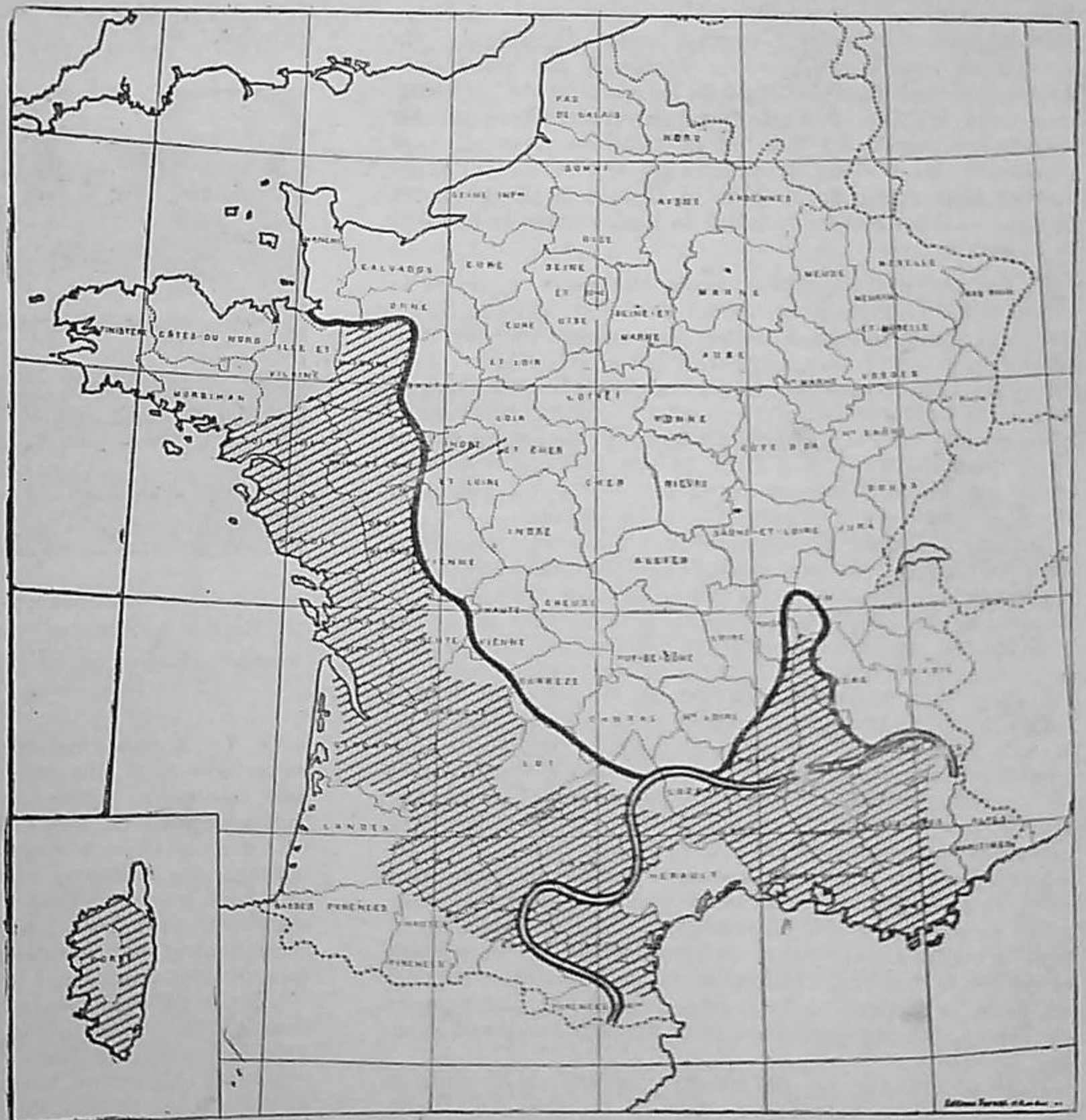
Pour se rendre pleinement compte de l'habitude de battre en grange, on doit faire intervenir des raisons variées. Plusieurs des régions où l'on battait en grange produisaient de grandes quantités de céréales dans de grosses exploitations agricoles où le travail nécessairement se prolongeait, outre qu'il fallait réserver pour l'hiver du travail aux ouvriers engagés à l'année. Dans les petites exploitations, il fallait aussi répartir judicieusement les besoins suivant les saisons. Aussitôt après la moisson qui, alors, pouvait durer jusqu'à septembre, il fallait se mettre aux labours. On disait aussi que le grain qui « ressuait » dans les granges ou dans les meules se battait plus facilement. La paille fraîchement battue était mieux acceptée par les animaux. Notons même que les usages locaux du pays de Chartres obligeaient, autrefois, le fermier sortant à échelonner les battages jusqu'à la SAINT-JEAN, la récolte étant le gage du propriétaire.

IV. LE FOULAGE. — Comme pour le battage au fléau en plein air, les aires étaient sou-

vent recouvertes de bouse de vache. Il existait aussi des aires pavées ou dallées, en CORSE, dans les BOUCHES-DU-RHÔNE, dans les hautes vallées du Vernon et de la Bléone. Parfois même, et c'est une antique coutume que notent les agronomes latins, on dépiquait sur des aires gazonnées.

Tantôt les aires étaient individuelles, tantôt elles étaient collectives. Souvent les gerbes y étaient dressées, un peu inclinées, de sorte qu'au début les animaux peinaient beaucoup. Au début du XIX^e siècle, les bœufs n'étaient déjà plus utilisés que dans des coins arriérés, comme le Sud de l'AVEYRON. Ailleurs, on lançait sur l'aire des mulets et surtout des chevaux jusqu'au nombre de 8 et 12, guidés par un conducteur qui se tenait au centre et tenait les rênes. Les chevaux de la Camargue étaient très réputés en dehors même du delta. Dans les petites exploitations, un nombre suffisant de bêtes était réuni grâce à l'entr'aide, ou loué à de gros propriétaires qui disposaient, comme dans l'AUDE, de haras importants de 16 chevaux ou juments.

Comme on le voit sur la carte, la zone du foulage, tel qu'il était répandu au début du XIX^e siècle, avant l'adoption du rouleau, ne débordait guère les limites du climat méditerranéen. Faut-il tirer de cette constatation une rela-



Evolution des procédés de battage en France au XIX^e siècle

- — — Limite septentrionale (approximative) du foulage au début du XIX^e siècle.
 — — — du battage au fléau en plein air au début du XIX^e siècle.
 // // // Extension approximative du rouleau à battre dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

tion de cause à effet ? Mais bien au delà de ces limites, on battait en plein air, au fléau, donc avec une rapidité moindre. Il est probable que très anciennement le foulage était en usage sur une zone beaucoup plus étendue : les agronomes latins signalent, sans préciser, qu'on le pratiquait à couvert, comme cela s'observe encore aujourd'hui, mais très exceptionnellement dans la haute vallée du Verdon avec le rouleau. Des flots de foulage existaient d'ailleurs au moins en Gascogne en dehors de la zone compacte. D'après l'E.A.A., le foulage aurait même été pratiqué dans le HAUT-RHIN, il y a plus de 100 ans, se conservant plus longtemps pour le colza, et aussi dans la MARNE.

Quels motifs sont donc venus à la longue départager le fléau en plein air et le foulage. la répartition indiquée sur la carte semblant déjà acquise en gros à la fin du xvi^e siècle ? Le foulage présentait l'inconvénient de réduire la paille en menus morceaux : mais cet inconvénient devait un avantage dans les régions méditerranéennes où pendant la sécheresse de l'été on avait besoin de paille pour nourrir les animaux qui la préféraient hachée. D'autre part, les épis ne s'égrènent facilement sous les pieds des bêtes que par temps sec : avec de l'humidité, l'action du fléau, plus violente que celle du foulage, donne encore de bons résultats. Enfin, il est probable que la préférence donnée au fléau n'est pas sans rapport avec une ancienne prédominance du seigle, comme céréale panifiable. On considérait que le seigle ne se dépiquait pas aussi facilement que le blé, ou moins que les variétés de blé cultivées dans le Midi. Dans le Nord-Ouest de l'ESPAGNE, les régions restreintes où l'on bat au fléau en plein air sont justement des régions de culture du seigle. Dans l'AVEYRON et sans doute aussi dans la DRÔME, la limite entre foulage et fléau correspondait à la limite entre le froment et le seigle.

V. LE ROULEAU. — Après avoir cité pour mémoire la pierre à battre utilisée isolément en CORSE, dans le Niolo, j'en arrive au rouleau à battre. Son origine pose un problème dont la solution n'apparaît pas avec évidence. J'inclinerais à en rechercher le centre de dispersion dans le bassin de la Garonne : c'est en effet là qu'on rencontre la plus grande variété de formes ; d'autre part, il est arrivé assez tard au Nord et à l'Est de son aire maxima sans qu'il ait pu entièrement recouvrir d'un côté l'aire du fléau en plein air, de l'autre l'aire du foulage.

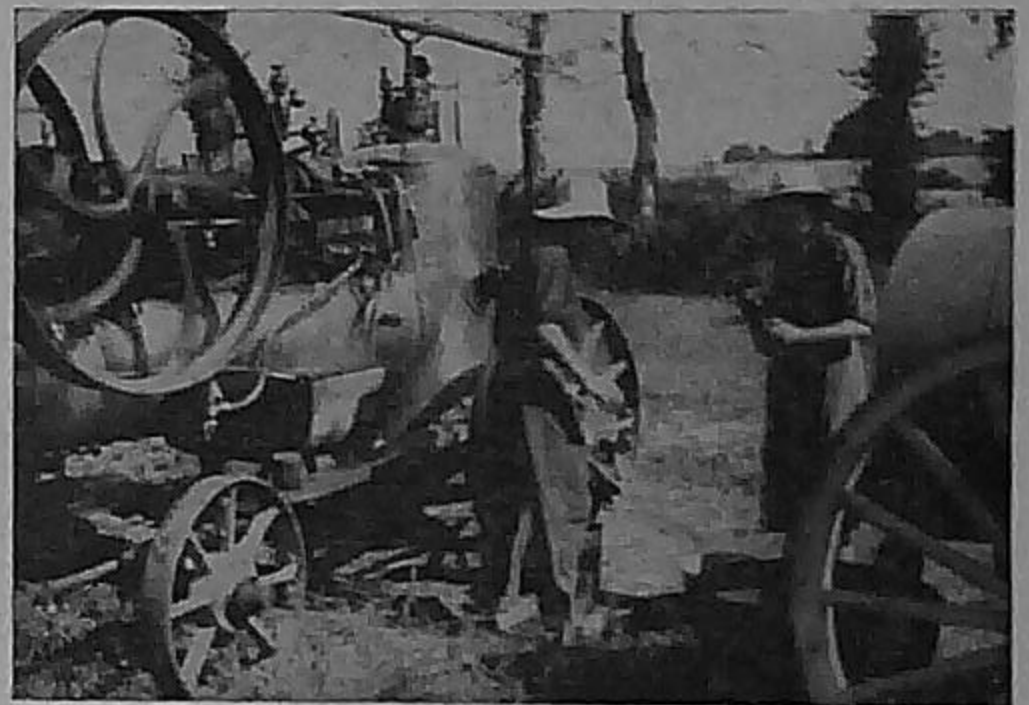
Il faut souligner que le rouleau n'a trouvé son expansion qu'au cours du xix^e siècle. Les agronomes antérieurs n'en parlent pas : à peine est-il fait mention, pour la Gascogne, en 1764 d'un traîneau, parent sans doute du *tribulum* et que nous trouverons employé en liaison avec le rouleau. (LUQUET et RIVET signalent le *tribulum* à ALLEINS (BOUCHES-DU-RHÔNE) où il semble tout à fait isolé). En 1835, DELACROIX indique dans la statistique de la DRÔME que le rouleau s'est récemment introduit dans quelques-unes des plus grosses fermes de l'arrondissement de VALENCE. En 1867, le VAR reste encore fidèle au foulage. Dans le LOT, en 1880, le rouleau n'était employé que dans certaines fermes importantes. Dans le Sud-Ouest, il n'a été adopté près de JONZAC (CHARENTE-INFÉRIEURE) que vers 1875. Dans la VIENNE, il apparaît vers 1830-1840, mais sans avoir jamais pénétré à NOIRMOUTIERS, par exemple. Pourtant le rouleau constituait un progrès évident sur le fléau et même le foulage, diminuant et abrégant par rapport au fléau la fatigue et le temps, permettant par rapport au foulage de dépiquer sans faire appel à un grand nombre de bêtes.

Quelles ont été les différentes variétés de rouleau ? Les plus anciens paraissent avoir été de bois, soit lisses, soit munis de barres longitudinales qui leur donnaient l'aspect de rouleaux dentés. Dans le MAINE-ET-LOIRE, le rouleau denté apparaît sous la forme d'un rouleau squelette. Dans la région de JONZAC, au contraire, deux rouleaux de bois, dentés, portaient un plancher solide qu'on chargeait de pierres de taille. On peut se demander quel

rapport existe entre le rouleau denté de la GARONNE et celui du Pô. Si filiation il y a, comme c'est probable, elle n'a pu se faire directement par la voie des Alpes.

Les rouleaux de pierre, ordinairement tronconiques, pour faciliter leur mouvement circulaire, étaient en granit ou en calcaire, à surface lisse ou légèrement rugueuse. (Toutefois, à TRETZ [BOUCHES-DU-RHÔNE], on a un rouleau de calcaire à surface cannelée (Comm. Recherch. Collect. Enquête n° 1385). Encore aujourd'hui ils sont d'un usage fréquent dans la Haute-Provence où les petits exploitants le considèrent comme aussi pratique que la batteuse mécanique. Il était — ou est — trainé soit par deux bœufs, soit par un cheval ou un mulet, parfois attachés à une corde qui s'enroulait autour d'un pieu fiché au centre de l'aire.

Dans certaines régions (DRÔME, BOUCHES-DU-RHÔNE) le rouleau de bois a précédé le rouleau de pierre. Ailleurs, ils subsistaient côte-à-côte sur des aires voisines. Ailleurs encore, ils étaient employés simultanément. Dans le TARN on faisait d'abord passer sur les céréales un rouleau de pierre, puis venait un rouleau de bois denté, puis quelquefois un autre rouleau de bois à section polygonale ou une sorte de traîneau (*liso*), formé d'un cadre portant quelques traverses et muni à l'avant d'un petit cylindre de bois « la demoiselle ». Dans le TARN-ET-GARONNE et dans la HAUTE-GARONNE, le rouleau de pierre remorquait parfois ce même traîneau.



Batteuse en action en Sologne

Ferme de Marche Huard, SAINT-VIATRE (L.-et-C.)

(Mission folklorique en Sologne du Musée National des A. T. P.)
Cl. M. MAGET.

VI. Le battage mécanique. — Le passage au battage mécanique s'est naturellement opéré plus ou moins tôt, avec une rapidité plus ou moins grande suivant les différentes régions de la FRANCE. On a eu successivement, à côté des batteuses à main, des batteuses actionnées par un manège, des batteuses avec machine à vapeur, en dernier lieu avec tracteur. Toutes ces étapes n'ont pas été nécessairement franchies partout : très souvent les régions retardataires ont sauté les étapes déjà franchies à l'époque où elles adoptaient le battage mécanique.

L'étude de ces transformations comporte des enseignements même du point de vue des anciens procédés : elle aide à mesurer la force de conservatisme des différentes régions ; elle donne aussi, jusqu'à un certain point, une idée de la résistance qu'ont offerte les anciens procédés, donc, de leur plus ou moins bonne adaptation aux conditions géographiques et économiques locales.

Une carte de la densité des machines à battre par départements a été établie à la date de 1862, parce qu'à cette date la mécanisation était déjà suffisamment avancée pour faire apparaître des contrastes, pas assez toutefois pour

les atténuer de nouveau. A cette date, presque toutes les machines en usage étaient à manège.

Sans entrer dans le détail, que révèle cette carte ?

1^o) Elle présente deux grands ensembles retardataires : le Massif Central et le Sud-Est. Celui du Massif Central s'explique évidemment par le peu d'importance de la culture des céréales, surtout peut-être par le peu d'étendue des exploitations et la pauvreté des exploitants. Pour le Sud-Est, il faut joindre à des raisons semblables, la capacité de résistance du rouleau utilisé dans les meilleures conditions climatiques.

2^o) D'autre part, nous distinguons trois centres de progrès mécanique. Le centre du Nord-Est et du Nord est celui d'une agriculture depuis longtemps progressive. Le

centre du Sud et du Sud-Ouest, moins marqué d'ailleurs que les deux autres, doit s'expliquer aussi par le caractère assez progressif de l'agriculture dans ces régions : mais en 1867 on y insistait beaucoup — déjà — sur la pénurie de la main-d'œuvre. Le centre le plus inattendu est celui de l'Ouest où ne se manifesta point d'habitude une pareille rapidité à adopter des progrès acquis. Certaines déclarations apportées par les intéressés eux-mêmes à l'enquête de 1867 confirment, ce que l'on pouvait supposer, que le battage au fléau en plein air sous un pareil climat est trop peu satisfaisant pour qu'on ne se jetât pas en quelque façon sur un progrès capable d'éliminer les risques désastreux de l'ancien procédé.

Ch. PARAIN.

Professeur agrégé de l'Université.

La "course des bœufs" à Esperaza

Le Groupe Audois d'Etudes Folkloriques, fondé en 1938, est déjà un de nos organismes régionaux les plus actifs. Nous analysons par ailleurs les derniers numéros parus de sa revue mensuelle « FOLKLORE AUDE ». Le Conservateur du Musée National des Arts et Traditions Populaires a pu apprécier sur place, au cours d'une récente prospection, la belle équipe de chercheurs animée par le Colonel CROS-MAYREVILLE. C'est à un des plus dévoués correspondants de ce groupe qu'est dû le travail que nous publions aujourd'hui.

Lorsque, parcourant le beau pays de l'AUDE, après avoir quitté les ruines d'ALET et le château des Joyeux, à COUZA, le touriste se dirige vers les défilés de Pierre Lys et les gorges de Saint-Georges, il est tout surpris de voir surgir à un tournant de route, à CADEROUE, de hautes cheminées d'usine, décor assez inattendu dans cette région agricole : il est à ESPÉRAZA, la ville des chapeaux.

Ce bourg qui compte actuellement 3.000 habitants, a connu, après la guerre, une très grande activité, il occupait le deuxième rang dans la production chapelière de l'Europe. Avec ses voisins, COUZA et QUILLAN, ESPÉRAZA forme une sorte d'îlot dans le département, îlot industriel au centre d'un pays exclusivement agricole ; mais encore îlot au point de vue de la langue et du folklore.

Ce n'est pas le lieu ici de parler des originalités de la Langue d'Oc dans cette région et surtout de la particularité de son accent ; nous voudrions simplement attirer l'attention des folkloristes sur une coutume tout à fait curieuse, celle de « la course » précédant l'abatage des bœufs destinés à l'alimentation des habitants.

Il y a encore une dizaine d'années, tous les ruminants destinés à être abattus, bœufs ou vaches, devaient subir cette épreuve ; actuellement, « la course » n'a lieu que quelques jours avant la Saint-Michel, jour de la fête locale, et encore, un seul boucher sacrifie-t-il à la tradition.

Un bœuf très fort et bien en chair est choisi, un câble de chanvre d'une vingtaine de mètres de longueur, tenu par un homme vigoureux, est attaché à ses cornes, puis le

« toro » est lâché dans les rues où va se dérouler une véritable « corrida ». Les jeunes gens excitent la bête à l'aide d'une peau de bœuf desséchée, mais non tannée, appelée « cuir ». Ce cuir enveloppe un petit fagot qui est placé, dressé, devant l'animal. Celui-ci charge, culbute le frêle obstacle, le fait rouler, puis charge encore. Affolé par les cris des spectateurs, il galope dans les rues, mais il est constamment ramené vers le « cuir » par les jeunes gens qui, maniant leurs vestes comme des capes, jouent au toréador.

La course continue tant que la bête ne donne pas de signe de lassitude ; évidemment si elle est à la fois vigoureuse et méchante, l'intérêt de la course en est accru et la scène se prolonge. Autrefois, aux temps heureux où les courses étaient nombreuses, les bœufs étaient ensuite abattus à la manière des toros par le boucher, qui se servait d'un couteau spécial. Tout le monde assistait à la mise à mort. A l'occasion de la fête locale, le cérémonial était un peu plus compliqué et la fin de la course

était agrémentée de charges du bœuf sur un mannequin de paille suspendu entre deux arbres sur la place principale de la localité. Le mannequin était ensuite brûlé.

La viande d'un animal qui a « couru », disent les habitants d'ESPÉRAZA, est bien meilleure. Ce qui est certain, c'est que le boucher qui fait « courir le bœuf » a beaucoup de clients. N'ont-ils pas admiré la force, la vaillance du « toro » ? : « C'était une belle bête ». Le foie de l'animal est particulièrement recherché. Quant aux accidents possibles... évidemment, il y a eu parfois des courses mou-



La Course du Bœuf à Esperaza (Aude)

Un « chapelier » se prépare à manier sa veste en guise de cape

Cl. communiqué par V. DENARNAUDE.

vementées ; l'animal échappant aux teneurs de corde a été poursuivi, rattrapé plus ou moins loin et ramené sans dommages. Et si, par malheur, il y a eu une jambe fracturée, une épaule luxée, une vitrine mise à mal, une quête fructueuse faite parmi les « aficionados » a toujours rapidement permis de solder les frais.

Remarquons, en terminant, qu'ESPÉRAZA est la seule localité de l'AUDE où de grandes courses de toros avec mise à mort aient été organisées avec le concours de « madrillas » espagnoles en renom ; et nous insistons sur ce fait que la « course » précédant l'abatage est une coutume exclusivement locale. Parfois, dans les localités

environnantes, QUILLAN, FA, ROUVENAC, ANTIGNAC, la veille de la fête locale, a-t-on voulu faire « courir le bœuf », mais ce sont les jeunes chapeliers qui sont venus, apportant leur corde et leur « cuir ». Ils recevaient le foie de l'animal en récompense.

Pourquoi cette coutume était-elle vraiment propre à ESPÉRAZA ? Sujet d'études extrêmement intéressant pour les folkloristes audois.

Georges DENARNAUDE.

Instituteur à LAURAGUEL (AUDE).

Délégué du Groupe Audois d'Etudes Folkloriques.

Les travaux de la ferme en Novembre

Les labours d'hiver tirent à leur fin ; à la SAINT-MARTIN au plus tard, les derniers légumes restant dans les champs sont récoltés, mis en silos. Les laboureurs rentrent à la ferme où les attendent des travaux plus sédentaires. Dans les anciens calendriers illustrés, les travaux du mois de novembre sont représentés traditionnellement par le façonnage du bois de chauffage : un ou deux robustes garçons armés de coins de fer et de masses font éclater d'énormes bûches. Il n'y aura jamais assez de bois pour alimenter la cheminée durant les veillées et permettre aux fileuses de poursuivre leur travail de patience jusqu'à un heure avancée de la nuit.



Ferme du Puits-Massiot

Route de Nogent-le-Rotrou au Theil (E.-et-L.)

Après le frémissement de l'été, c'est le calme lumineux de ce froid matin de novembre. Les grands travaux sont ralentis. La ferme, repliée sur elle-même, se repose des durs assauts de la saison et fait sa toilette d'hiver.

Cl. G.-S. PISON (Musée National des A. T. P.).

Les travaux des fileuses : quelle belle image pour symboliser l'activité ancienne de la ferme à partir du mois de novembre. Jusqu'à la seconde moitié du dix-neuvième siècle, la plupart des habitants de nos campagnes produisaient eux-mêmes les textiles nécessaires à la confection de leurs vêtements ; suivant les régions, la culture du lin et du chanvre était une des grosses préoccupations du paysan et venait immédiatement après celle des céréales.

Mais il ne suffisait pas de récolter le chanvre, il fallait le transformer en fil et même quelquefois le tisser : il existe des hameaux de montagne où retentissent encore quelques métiers domestiques et dans de nombreux villages de FRANCE, vit un vieux tisserand retiré qui parle du temps où les jolies filles lui apportaient leur provision de fil, lui demandant d'en faire de la belle toile.

En novembre, le lin et le chanvre que l'on avait mis à rouir le mois précédent et séchés au four, étaient broyés et peignés ; la laine était nettoyée. Les femmes pouvaient alors se mettre à leur interminable besogne. Qui dit filage, dit quenouille, car c'est cet instrument qui a servi, pendant des siècles, avant la découverte du rouet. Mais la quenouille n'est que le support de la matière à filer ; l'outil essentiel est le fuseau qui piqua la « Belle au bois dormant ». Il est généralement formé d'une hampe de bois d'une quinzaine de centimètres et pourvu, pour lui donner plus de poids et le maintenir dans la position verticale, d'un peson de bois, de métal ou de faïence décorée, comme ceux qu'employaient les Ariégeoises. La main gauche préparait le fil, lui donnait l'épaisseur voulue tandis que la main droite faisant tourner rapidement le fuseau, réglait la torsion du fil et son enroulement sur la hampe. Il existe encore un chevrier des Landes qui file au fuseau et sans quenouille la laine qu'il a, au préalable, enroulée autour de son bras gauche. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le rouet n'apparut qu'assez tardivement vers le seizième siècle environ et ne semble pas s'être répandu dans toutes nos provinces.

Ces travaux monotones s'accompagnaient de chants, de contes, de menues médisances et, à certaines occasions, d'ardents concours entre fileuses, comme la « fête de la Filerie » qui animait les hivers bretons. Quand une fermière avait beaucoup de chanvre à filer, elle appelait ses amies et voisines, selon un système de collaboration que l'on retrouve souvent dans les campagnes, au moment des moissons, des charrois d'hiver, etc... Les fileuses rassemblées, on donnait à chacune une tâche ; celle qui l'avait finie le plus vite et filé le plus de chanvre recevait le prix. Celui-ci était en général de modeste valeur, un ruban chamarré, mais c'était un trophée que les jeunes filles conservaient précieusement. Lorsque le prix était décerné, tout le monde posait son ouvrage et la fête de la Filerie se terminait par un joyeux bal au son de la bombarde et du binou.

Marcel MAGET,

Chargé de mission des Musées Nationaux.

Lisez et faites lire

“ CHAMBRES D'AGRICULTURE ”

publiée par l'ASSEMBLEE PERMANENTE DES PRESIDENTS DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

11 bis, rue Scribe, PARIS (9^e)

Légendes Solognotes

La légende de la MALNOUE a été recueillie par un érudit du siècle dernier, E. P. LARCHEVÈQUE. Ce chercheur, préoccupé de la formation géologique de la SOLOGNE, avait écrit un mémoire tendant à prouver l'existence de grandes nappes d'eau souterraines, conformément aux croyances locales. Ce mémoire parut à BOURGES, en 1892 (in-8°, 55 p., avec une carte). Après avoir présenté sa théorie géologique, LARCHEVÈQUE rappelait diverses observations d'eaux jaillissantes, notamment près de SALBRIS et ajoutait : « Ce vaste réservoir, c'est la Malnoue ». Et pour mieux en prouver l'existence, il publiait ensuite le très beau récit traditionnel que l'on va lire, et où se mêlent de façon vraiment exceptionnelle les croyances des laboureurs et les témoignages de la vie des corporations locales.

A. V.

En quittant la petite ville d'AUBIGNY, par la route de BOURGES, à environ un kilomètre sur la gauche, se trouve une ferme appelée la *Gariolle*. A l'extrémité de l'*ouche-ron* de cette ferme (1), se voit un taillis de quelques hectares s'inclinant vers l'Ouest. Cette inclinaison forme l'un des versants d'un petit vallon appelé la *Malnoue*, qui remonte vers le Sud de quelques centaines de mètres; mais à l'opposé il se prolonge vers AUBIGNY d'un côté, et de l'autre, contournant l'un de ses faubourgs (le faubourg du Cygne), traverse la route de SAINTE-MONTAINE et va se perdre un peu plus bas dans la vallée de la *Nère*.

C'est sur l'emplacement de ce vallon... qu'eut lieu l'irruption du fleuve souterrain...

Il y avait à la *Gariolle* un *boër* (2) qui, depuis plusieurs années déjà, conduisait l'attelage des bœufs de cette ferme.

[L'année pluvieuse avait rendu l'herbe peu nutritive. Les couvrailles approchaient et les bœufs dépérissaient. Le *boër* cherchait conseil].

... Un jour qu'il avait parcouru tous les prés et pâturages des fermes voisines, il rencontra un homme qu'il ne connaissait pas. A ses plaintes, l'inconnu répondit que ses bœufs maigrissaient parce qu'ils avaient les dents déjà usées et lui remit quelques plantes qui devaient leur rendre l'appétit. Il lui promit aussi certain pot de certaine graisse qui, frottée sur les courroies des jougs, devait donner un pas alerte à ses bêtes.

Mais tout cela n'était rien à côté de l'aiguillon dont lui-même s'était servi dans sa jeunesse, et dont il voulait bien indiquer la fabrication au *boër* qui l'écoutait ravi, bouche bée.

L'aiguillon devait être en aubépine; mais les aubépines assez longues pour être ainsi utilisées sans être trop grosses ni trop noueuses, soit fort clairsemées. Cette aubépine ne devait être coupée qu'à un certain moment de la lune, entre onze heures et minuit, par sept coups de serpe, dont le dernier seulement devait abattre la tige. Ils devaient être donnés un par nuit, toujours à la même heure, en prononçant des paroles cabalistiques, que l'inconnu enseigna au *boër*. Puis il fallait en prononçant d'autres mots, la faire griller sept fois sur un feu formé d'espèces de bois spéciales et à chaque fois il fallait recouvrir le feu avec une herbe différente, dont la septième était la fougère, qui devait être cueillie en fleurs, récolte qui ne peut être faite qu'après le feu de la SAINT-JEAN, entre onze heures et minuit, seul moment de l'année où l'on puisse voir cette plante en floraison.



Chantier de cordier, à Coutres (L.-et-C.)

M. Gaston ANTOINET, cordier, fils et petit-fils de cordier, sur son chantier, au milieu de ses vignes. A terre, le câble sans fin de la fileuse, que M. ANTOINET met en place. Au premier plan, un des chevalets pour soutenir le fil, et la « lanterne » où l'extrémité en sera accrochée. Evocation du temps où l'on racontait encore, à la veillée, le *légende de la Malnoue*. Cf. L. DUMONT (Musée National des A. T. P.).

(1) De *Oûche*, terre labourable ou jardin attenant à la ferme et entouré de haies.

(2) *Bouvier*. Ce mot tire son étymologie du celte *boria*, maison de campagne, suivant M. GEMBOUX (Histoire de Bourges), mais plus vraisemblablement du latin *bos*, bœuf.

En SOLOGNE on prononce *boër* et l'on désigne sous le nom de *bouerie* (*boërie*), l'étable à bœufs.

C'était alors une profession particulièrement pénible que chaque habitant rencontrait sur le chemin à l'âge de 14 à 18 ans. Ces malheureux enfants restaient rivés à l'attelage de bœufs, le jour les harcelant à la charrue, la nuit marchant à leur suite à travers les landes. Les nuits passées à la belle étoile, le sommeil sur la terre

humide, par les gelées blanches, sans autre abri qu'une mauvaise limousine que l'on pouvait dire héréditaire, déterminaient des rhumatismes aigus et occasionnaient des humeurs froides. Beaucoup de *boërs* en devenaient infirmes, d'autres en mouraient. Ces enfants étaient comme à l'état de nature et souvent d'un caractère indocile et mauvais. Mais ils avaient l'amour-propre de leurs bœufs et, pour les nourrir, n'hésitaient pas à commettre toutes sortes de déprédations en les faisant paquer un peu partout. Aujourd'hui, la profession est un peu moins pénible et le nombre des *boërs* s'est restreint avec celui des bœufs, amené par l'amointrissement des labours sous l'influence du reboisement. (Et par la substitution des chevaux aux bœufs. Note A. V.).

Ce n'était donc pas facile de mener à bonne fin la confection de pareil aiguillon. Mais s'il y parvenait, avec un tel talisman, que ne pourrait-il faire ! Ses bœufs, au contact de l'aiguillon, ne sentiraient plus la fatigue, plus ils marcheraient, plus ils seraient frais et dispos. D'ailleurs, tout ce qu'il toucherait serait comme enchanté. Le blé de semaille remué avec son aiguillon volerait sans peine de la main du semeur rendu infatigable.

« Mais, ajouta l'inconnu avant de s'éloigner, une fois fait, que cet aiguillon ne touche jamais à la terre ; sinon, crains les plus grands malheurs ! »...

[Le boër parvient après bien des difficultés à confectionner l'aiguillon merveilleux].

Tout changea dans l'attelage : les bœufs allaient, allaient sans repos, sans arrêt...

[Le valet de charrue est épuisé par l'ardeur des bœufs ; le boër est ravi].

...Il ne restait plus que la terre du petit bûcheron de la maison à emblaver, si mouillée, si détrempée qu'on l'avait gardée pour la fin, comptant toujours sur un retour du beau temps, qui n'était pas venu. Cette terre, qui eût en de bonnes conditions demandé plusieurs journées pour être emblavée, le fut en une seule. A peine si le fermier qui, d'ordinaire, eût pu fournir à semer pour quatre charrues, arrivait à semer pour sa seule attelage de bœufs, bien qu'avec une rapidité qui tenait du prodige, s'épandit la semence de sa main toujours ouverte.

Personne ne comprenait rien à ce train d'enfer. Le boër lui-même, échauffé à ce jeu, avait au milieu du jour jeté sa veste de côté. Enfin le dernier sillon était tracé. Et tandis que le fermier et le valet se reposaient, ahuris d'une telle furie de travail, le boër courait ramasser sa veste. Gêné par son aiguillon pour passer son habit, il le fiche en terre, oublieux maintenant des recommandations que naguère lui avait faites son initiateur. Sa veste mise, il saisit son aiguillon, l'arrache pour regagner la ferme, mais il reste pétrifié d'étonnement et bientôt d'épouvante.

Dans le trou laissé par son aiguillon, bouillonnait une eau blanche comme du lait. Elle montait, s'élevant de plus en plus, et tout à coup s'élançait dans les airs en une mince veine liquide, qui avait des pieds et des pieds de hauteur. Bientôt ce fut une colonne d'eau grosse comme le bras : d'instant en instant elle augmentait, projetant en l'air la terre et les cailloux. Médusé par la peur, le malheureux boër restait cloué au sol. Bientôt il disparut avec son aiguillon dans le gouffre qui s'était creusé sous ses pieds.

Cependant l'eau se répandait au loin, et à la nuit, l'ouécheron n'était plus qu'un lac à l'extrémité duquel l'on voyait un bouillonnement formidable.

Le fermier terrifié plaça son monde pour surveiller les progrès de l'inondation. Quand la lune fut levée, il

s'assura de la direction que prenaient les eaux et vit que la plus grande partie se dirigeait sur la vallée de la NÈRE, qui se trouvait débordée...

[Le fermier court à la ville prévenir le bailli, qui rit de l'avertissement. Dans la nuit la ville est inondée. Deux jours plus tard, on amène à la ferme tous les matériaux qu'on peut trouver pour aveugler le gouffre].
...On en fait un radeau qu'on essaye d'y précipiter. Mais il se disloque et on ne réussit qu'à déplacer le bouillon. Le dimanche on pense à invoquer la protection divine. Après la grand'messe, procession générale, exposition du SAINT-SACREMENT pendant deux heures sur le pont conduisant au gouffre. DIEU punit la témérité des gens d'AUBIGNY qui ne l'avaient invoqué que tardivement : rien ne s'améliore.

Le soir même, le bailli réunit en un grand conciliabule tout ce que la ville comptait de gens de bon conseil. Chacun apporta son avis. Ce fut celui du délégué de la corporation des cardeurs qui fut adopté...

On réunit toutes les laines que l'on put se procurer et qui ne manquaient pas à AUBIGNY, où les corporations des cardeurs, filateurs, drapiers, foulonniers, étaient très puissantes. On rassembla tout le fer que l'on trouva chez les marchands de fer et les habitants. Les cordiers furent aussi mis à contribution : tous les cordages du pays furent réquisitionnés. L'on n'en excepta pas plus les cordes de levage pour les meules du moulin que celles des cloches de l'église.

Des laines on forma une grosse pelote, au milieu de laquelle fut logé tout le fer disponible. Le tout fut enserré avec des cordes et des câbles. En deux jours l'immense boule fut prête, et le lendemain, du pont rallongé jusqu'au nouveau bouillon, l'énorme balle fut précipitée dans le gouffre, qu'elle couvrit d'un opercule élastique et aveugla sans coup férir. Pour plus de sûreté, le bailli fit jeter sur elle les portes de la ville et toutes sortes de matériaux.

Les eaux, qui depuis dix jours n'avaient pas sensiblement varié à la Gariolle, baissèrent immédiatement. Bientôt on put circuler autour de la balle de laine, qui s'enfonçait peu à peu et qui, enfin, étant toute entrée, fut enterrée.

Le seigneur d'AUBIGNY, prévenu, arriva de PARIS. Il approuva les mesures prises ; et, comme on ne put désintéresser les corporations qui avaient abandonné leur laine et les marchands de fer, il les exempta pour l'avenir de tous droits et redevances, faveur dont ils continuèrent à jouir jusqu'à la Révolution.

Depuis lors, pas un boër qui ne cherche l'aiguillon d'aubépine. Mais aucune de ces épines ne peut pousser assez vigoureusement partout où atteignent les eaux de la MALNOUE. Aussi, depuis lors, n'a-t-on jamais revu l'aiguillon enchanté.

" FOLKLORE PAYSAN "

L'abonnement annuel : 10 francs

à adresser par versement au compte de chèques postaux Paris n° 49.927, au nom de l'Agent Comptable de l'Assemblée Permanente des Présidents des Chambres d'Agriculture, 33, rue Saint-Dominique, Paris (7^e)

Le service de « FOLKLORE PAYSAN » est assuré gracieusement à MM. les Abonnés de la Revue

" CHAMBRES D'AGRICULTURE "

MUSÉES DE TERROIR

LE MUSÉE HISTORIQUE DE LYON ET SON FICHER FOLKLORIQUE DU LYONNAIS ET DU BEAUJOLAIS

M. Claude DALBANNE, Conservateur de l'important MUSÉE HISTORIQUE DE LYON, nous explique comment les lecteurs de FOLKLORE PAYSAN, particulièrement ceux de la région lyonnaise, peuvent utiliser le fichier folklorique du Lyonnais et du Beaujolais qu'il a constitué dans son Musée (12, rue Gadagne, LYON). Il nous renseigne sur les progrès du futur MUSÉE DE FOLKLORE LYONNAIS ET BEAUJOLAIS. Aidez-le par vos dons à édifier ce nouveau Musée Paysan.

Un fichier a été créé en 1937 au MUSÉE HISTORIQUE DE LYON, en vue de recueillir des documents concernant la ville de LYON et l'ancienne province du Lyonnais. Les fiches sont en bristol quadrillé (4 mm.) permettant de tracer plus aisément un rapide croquis. Le format adopté est celui du papier photographique 13/18 en hauteur. Le classement est alphabétique par matières et non par localités, ces dernières ayant leur fiche de rappel. Cette méthode offre l'avantage de permettre une comparaison rapide entre des objets semblables. Naturellement les photographies occupent la place la plus importante. Les clichés sont généralement de format 6/9 ; suffisants pour obtenir une épreuve directe, ils sont toutefois susceptibles de donner un bon agrandissement 18/24. Ils sont classés et numérotés dans l'ordre de leur exécution et le numéro d'inventaire, inscrit sur les fiches au-dessous de chaque épreuve, est suivi de la date de la photographie.

Dans ce fichier général s'incorpore le fichier folklorique du Lyonnais et du Beaujolais. Comme il est difficile de délimiter une région, la documentation débordé sur les pays limitrophes, le Forez, le Dauphiné et les Dombes, d'autant qu'il est toujours utile d'étudier les deux rives d'un fleuve. Si un plan précis a été tracé pour la constitution du fichier folklorique, pratiquement il ne peut être suivi, puisque les investigations dépendent entièrement des circonstances. Le but poursuivi est de réunir des documents exacts, recueillis autant que possible directement sur place.

Supposons à titre d'exemple que nous désirions nous documenter sur la commune d'Ecoche, canton de Belmont (LOIRE) ; cette commune fait encore actuellement partie du diocèse de LYON. La fiche d'Ecoche renvoie à chacun des hameaux où des photographies ont été prises et les fiches de ces hameaux aux fiches matières qui les concernent, avec les noms des personnes de qui les renseignements ont été recueillis, lorsqu'il ne s'agit pas d'observations directes.

Suivant l'importance de l'exploitation, la ferme et ses bâtiments sont rangés autour d'une cour fermée ou bien se juxtaposent dans le même bâtiment. La construction est en pierres du pays (granit et grès) laissées apparentes et les joints sont faits avec un mortier de chaux et de grès rose grossièrement concassé. Les murs très épais mesurent souvent un mètre à la base. Lorsque la cave n'est pas creusée complètement en sous-sol, une petite fenêtre ras de terre lui donne le jour nécessaire au tissage de la cotonnade qu'on y pratiquait autrefois ; en effet, pour empêcher les fils de casser, un certain degré d'humidité était nécessaire. Un petit escalier de pierres (3 à 5 marches) conduisait alors au seuil légèrement surélevé.

Les chambranles des portes et des fenêtres sont en chêne, le linteau un peu cintré, accompagné quelquefois d'un filet. Plus tard le bois a été remplacé par la pierre, d'un ton jaune, provenant de Saint-Denis de Cabannes. A ce moment le linteau a été surmonté d'un arc de décharge à claveaux de pierres, quelquefois de briques, rarement en forme de mitre. L'espace vide entre l'arc

et le linteau n'est pas toujours comblé et les bois d'appareillage sont encore visibles. Le gros linteau droit en chêne des portes des granges ou des écuries a été presque toujours remplacé par un arc en anse de panier dont les claveaux sont en pierre grise provenant de Saint-Maurice.

Dans la paroi extérieure des murs des écuries ou des granges, le maçon a pris soin de disposer, par assises horizontales, des pierres dont l'extrémité en forme de crochet, est saillante. Le maçon, dit-on, avait droit à une bouteille de vin par pierre ; mais sur certains murs elles sont en telle abondance que cette coutume ne paraît pas vraisemblable. Ces pierres servent encore à accrocher des échelles ou tout autre objet ; on y appuie aussi les poutres de l'échafaudage lors de la réparation des toitures. Dans certains murs, qui n'ont pas plus de quinze ans, il n'y a plus que deux pierres destinées à supporter l'échelle ; elles sont plus grosses et ne se terminent pas en forme de crochet. Plus récemment des pierres semblables ont été brisées et martelées afin de ne pas faire saillie sur l'enduit dont le mur a été malencontreusement recouvert.

Au dessus de la porte des granges, des culs de bouteille maçonnés dans le mur sont disposés en forme de croix ; les spécimens qui subsistent sont rares et remontent à une date récente. Ces mêmes croix sont aussi figurées sur des toitures, parfois accompagnées de deux chandeliers ; elles sont tracées en tuiles plus claires que les autres et, avec le temps, s'assombrissent et disparaissent. Par contre, d'autres sont dessinées en tuiles vernissées bleu foncé ou noir. Le clocher de Chamelet (RHONE) porte sur la toiture des croix de même forme en tuiles jaunes avec la date 1820.

Les colombiers bâtis en pierre sur plan carré, sont élevés d'un étage avec l'escalier quelquefois à l'extérieur.

La maison d'habitation se compose d'un rez-de-chaussée et d'un étage. L'escalier est toujours intérieur et en bois ; il est complètement clos et s'ouvre sur la cuisine par une porte surélevée d'une marche. La cuisine est généralement la plus grande pièce. Le sol au dessus de la cave, lorsqu'il n'est pas porté par une voûte en plein cintre, est soutenu par de fortes solives en chêne, équarries à la hache, entre lesquelles sont introduites des pierres destinées à les empêcher de jouer et à supporter le lit de mortier sur lequel est posé le carrelage ; l'ensemble forme une épaisseur d'environ cinquante centimètres. La cheminée est haute et large et son bandeau de bois ou de pierre repose sur deux consoles ; lorsque ces dernières sont en pierre elles se terminent par un jambage qui descend jusqu'au sol. Dans le cas d'un bandeau de bois, il arrive qu'un réduit soit ménagé à l'intérieur ; alors la paroi antérieure est formée de deux planchettes glissant à droite et à gauche d'une partie centrale fixe. Le fond de la cheminée est maçonné en pierres sauf le milieu qui devait être anciennement occupé par une foyère en terre cuite (une taque) ; à la suite de son effritement sous l'action du feu, elle a été remplacée par une plaque de fonte ou par des briques posées à plat. De chaque côté de cette foyère une longue

Pierre est dressée, au-dessus de laquelle est ménagé un petit réduit voûté peu profond, destiné paraît-il à poser l'écuelle. Cette explication n'a été donnée que par un seul témoin âgé de 72 ans ; à son dire, les écuelles n'étaient lavées que le *Jeudi-Saint* en prévision du *Vendredi-Saint*. Si cette coutume peut être confirmée, sans doute signifie-t-elle que les écuelles étaient plus spécialement lavées le *Jeudi-Saint* en souvenir de la *Cène*, car ce pays, où s'élève une croix à chaque carrefour, est resté profondément religieux.

Au milieu de la cheminée pend la crémaillère où s'accroche la marmite ; le pose-marmite est le crochet de fer qui sert à la prendre sur le feu lorsque l'anse en est chaude. Le « *bouffe-feu* » ou « *grappe-feu* » est un long tube de fer terminé par une petite fourche à deux branches ; il sert à ranimer la braise en soufflant dans le manche, sans qu'il soit besoin de se baisser. Le premier nom indique l'action de souffler et le second désigne l'ancien fusil à un coup dont on prenait fréquemment le canon pour faire le tube de l'outil.

De chaque côté de la cheminée est ménagé un placard plus ou moins grand, mais qui ne descend jamais jusqu'au sol ; l'encadrement et les portes moulurées imitent une armoire, pieds compris. Au-dessous de l'un de ces placards un trou rectangulaire ou cintré donne accès au réduit réservé dans le mur où l'on conserve la cendre de bois destinée à la lessive.

L'ancienne lampe était le *creusij* où l'on brûlait n'importe quelle huile ; la mèche était faite de fils de coton tordu ou de mèche de junc séchée.

La table avait autrefois un plateau d'au moins dix centimètres d'épaisseur dans lequel était creusées les écuelles ; certaines avaient un récipient plus grand au milieu, d'autres étaient fermées d'un couvercle. Afin de permettre l'écoulement de l'eau lorsqu'on les lavait, ces écuelles étaient percées à leur partie inférieure d'un trou que fermait une cheville en cas d'usage. Il n'y avait pas de tiroir ; les deux planchettes qui fermaient le réduit glissaient vers le milieu de la table en passant l'une sur l'autre.

Souvent un potager, formé de grosses pierres percées de deux ou trois trous, est construit dans l'épaisseur du mur devant la fenêtre ; au-dessous est l'orifice par où l'on retire la cendre.

Actuellement lorsque les cheminées n'ont pas été détruites, on y fait bouillir la marmite pour les porcs et une cuisinière au bois est placée en avant. Très rarement la foyère en fonte, qui a remplacé la taque de terre cuite, est encore en place. Cependant elle a donné son nom à un petit placard qui s'ouvre de l'autre côté de la cheminée dans la pièce voisine. Ce placard s'appelle en effet la « *bretagne* » ; en hiver il sert à recevoir le lait, le beurre et l'huile et à faire sécher les fromages. Il arrive que deux placards soient placés l'un au-dessus de l'autre ; celui du bas n'a pas de porte et une traverse sert à poser les pieds. Ainsi la cheminée chauffe deux pièces à la fois. Lorsque la maison n'a pas de pièce spéciale pour le four, ce dernier, de très petites dimensions, s'ouvre au ras du sol au bas de la cheminée ; il fait alors saillie dans la pièce voisine au-dessous de la *bretagne*.

Les armoires ne sont pas rares, mais souvent des placards réservés dans le mur en tiennent lieu. Alors l'encadrement et les portes sont construits comme ceux

des petits placards situés de chaque côté des cheminées, c'est-à-dire qu'ils reproduisent une façade d'armoire, pieds compris, sans que ce soit jamais l'utilisation partielle d'un vieux meuble.

L'ornementation est très discrète ; elle consiste en étoiles ou en rosaces compliquées ressemblant à une marguerite à très nombreux pétales. On les voit toujours isolées sur le bandeau de la cheminée, au haut de l'armoire ou sur l'horloge. Cet ornement est même fixé au faitage d'un colombier ; au milieu de la rosace est un verre opaque qui brille au soleil couchant et sert d'appui, son aspect est celui d'un ostensor. Cet ostensor figure souvent sur les croix érigées aux carrefours et son centre a la forme d'une marguerite. Peut-être est-ce l'origine de celles qui ornent meubles et cheminées. Tous les détails précédents sont en général illustrés d'une ou plusieurs photographies et les fiches contiennent encore un certain nombre de renseignements sur les coutumes, les dictons, les proverbes et les travaux des champs. Rien de tout cela n'a la prétention d'être inédit : c'est seulement exact.

Le Musée du Folklore Lyonnais et Beaujolais occupera un bâtiment annexe du Musée Historique de Lyon, bâtiment construit au XVII^e siècle et que doit restaurer le Service des Monuments Historiques. Certains objets ont déjà été acquis, d'autres ont été donnés. Actuellement ce sont surtout les poteries rustiques qui ont retenu l'attention ; la plupart sont des cruches ou des jarres destinées à conserver l'huile, surtout l'huile de noix où l'on met une poignée de gros sel pour la garder fraîche tout l'hiver, d'autres y ajoutent un oignon. Parmi les donateurs, c'est un devoir de citer le nom d'un modeste cultivateur, M. François DANIERE, à FONTERET (Ecoche, Loire) ; grâce à son amitié et à son désintéressement, dont il doit être tout particulièrement remercié, le Musée s'est enrichi d'une armoire, d'un pétrin, d'un placard, d'une araire, de poteries rustiques et de plusieurs outils.

D'une ferme de SOUCIEU-EN-JARRET (Rhône) proviennent une taque, un coffre de vigneron et une grande jarre à huile. La taque semble dater de la fin du XVII^e siècle ; sa forme est carrée, échancrée et de chaque côté dans le haut, et son ornementation consiste en dessins floraux estampés. Le coffre, qui date de la même époque, est décoré de deux cercles à quatre diamètres formant rosaces et de deux écussons contenant les initiales du possesseur avec, au-dessous, la petite serpe du vigneron, le « *goy* », en usage il y a 60 ans et remplacée actuellement par le sécateur.

Le Musée conserve une série de « *chartes de mariage* » des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles ; cet usage, essentiellement lyonnais, a été aboli à la Révolution. M. P.-B. BERLIOZ, qui a pu inventorier environ 350 de ces images, publiera très prochainement sur ce sujet un important travail.

M. M. AUDIN, le maître imprimeur lyonnais, qui organise le Musée cantonal de BEAUJEU, sa ville natale, a spontanément offert au Musée sa collaboration pour constituer le fichier et les collections folkloriques du Beaujolais ; sa contribution sera d'autant plus importante qu'il fera don aussi de sa bibliothèque. Une collaboration aussi totale et spontanée ne pouvait être passée sous silence et il serait désirable qu'un tel exemple fût suivi.

Claude DALBANNE,

Conservateur du Musée Historique de Lyon.

INAUGURATION DU MUSEE MUNICIPAL DE MARZY

MARZY, qui est, comme l'a si justement fait remarquer le folkloriste GAUTRON DU COUDRAY, le premier village de la NIÈVRE et un des premiers villages de France à posséder un Musée, a inauguré le sien, le 23 octobre dernier, au milieu d'une grande affluence de curieux, venus de tous les environs, et en présence de la plupart des personnalités artistiques et littéraires de la NIÈVRE.

A 14 heures, M. LUY, secrétaire général, représentant M. le Préfet de la NIÈVRE, fut reçu aux accents de la « *Marseillaise* », par la Municipalité Marzyate, ayant M. DECHATRE, son Maire, à sa tête.

Une réception des officiels eut ensuite lieu à la Mairie. Outre le représentant de M. le Préfet, et les membres de la Municipalité, étaient également présents : M^{me} DE-

FFAUX, directrice de l'Ecole Normale, représentant M. l'Inspecteur d'Académie ; le Maître GAUTRON DU COUDRAY, peintre, poète, géologue et archéologue, fondateur et Conservateur du Musée ; M^{lle} Jeanne GLACHET, artiste peintre, sociétaire des Artistes français, membre de la Commission du Musée ; M. le Docteur Jules SUBERT, président de la Fédération Morvandelle de Tourisme ; M. Raoul TOSCAN, homme de lettres ; M. A. DESFORGES, préhistorien et président de la Société d'Histoire Naturelle de la NIÈVRE ; M. BIVER, archiviste du département, représentant la Société Nivernaise des Lettres, Sciences et Arts ; M. Ludovic de BRAY ; les peintres de la Loire, BERTHAULT et A. BLIN ; M^{lle} Louise JOBINOT, lauréate des Jeux-Floraux, membre de la Commission du Musée, etc.

M. DECHATRE, Maire de MARZY, remercia en quelques mots, ceux qui furent les artisans de ce « MUSÉE DE VILLAGE », et les félicita chaleureusement. Puis, sous la conduite de M. GAUTRON DU COUDRAY, eut lieu la visite du Musée, où toute l'histoire de MARZY, de ses habitants, de ses coutumes, de sa terre généreuse et féconde se trouve rassemblée.

Outre le mobilier rustique et le foyer reconstitués, les anciens instruments aratoires, la vieille vaisselle, les hottes et paniers des cultivateurs, vigneron et maraîchers, les anciennes piques de garde-champêtre, on admire dans une vitrine la plus belle collection de coiffes d'aïeules de la région : bonnets gauffrés des VAUX-DE-

NEVERS, bonnets à longues brides de nuque des AMOGNES, ronds du MORVAN, et à oreillettes du BERRY voisin, sans parler du délicieux chapeau de paille, « en sabot », garni de velours, des coquettes paysannes d'autrefois du pays d'ENTRE-LOIRE-ET-ALLIER, que l'on aperçoit du clocher roman du village.

Mentionnons également des chefs-d'œuvre de maîtrise d'artisanat, la vitrine d'objets préhistoriques (silex magdaléniens et autres) et de poteries antiques (néolithiques, gauloises et gallo-romaines) auxquels sont jointes les monnaies anciennes trouvées sur le territoire de la commune.

La géologie a également sa place, comme « substratum » si l'on peut dire au milieu de ces précieuses collections, ainsi que les livres les plus marquants du terroir.

L'Art est aussi représenté par les souvenirs de l'Ecole Marziate qu'illustrèrent au siècle dernier le poète Gustave MATHIEU, dont on voit le grand portrait peint par FAYNE, en 1844, sa sœur M^{lle} Emilie MATHIEU, femme de lettres et musicienne, et leur nièce M^{lle} Alexandrine MATHIEU, aquafortiste de talent, école perpétuée de nos jours par M. Jeanne GLACHET. Les vues de MARZY, dues à M. GAUTRON DU COUDRAY, ornent les murs de la grande salle du Musée, où de vieilles faïences de NEVERS, dont certaines patronymiques Marziales, jettent l'éclat de leurs émaux joyeux.

BLEU DE NEVERS.

LE MUSÉE FORESTIER D'HOSSEGOR

La transformation merveilleuse qui fit des LANDES naguère si pauvres et vouées aux sables et aux marécages, une contrée maintenant prospère méritait d'être illustrée par un musée qui, en même temps, ferait revivre les œuvres des deux grands pionniers BRÉMONTIER et CHAMBRELENT. L'Administration des Eaux et Forêts s'est attachée à cette œuvre. Déjà s'élève, dans le site enchanteur d'HOSSEGOR, un édifice de style landais modernisé. Bientôt s'ouvrira le Musée, dont l'organisation est confiée à M. DRUHEN, Inspecteur des Eaux et Forêts. Nous publierons dans un prochain FOLKLORE PAYSAN quelques photos sur la vie traditionnelle landaise, dues à un collaborateur du Musée, M. Pierre TOULGOUAT.

Examinons dans ses grandes lignes, le plan du musée forestier dont M. le MINISTRE DE L'AGRICULTURE vient de décider la création.

Et tout d'abord, où va-t-il être édifié ?

La première des conditions est évidemment de le construire en un lieu fréquenté ; un musée est un temple, en quelque sorte, et un temple est inutile s'il n'a pas de fidèles. On pense alors immédiatement aux villes de BORDEAUX, MONT-DE-MARSAN ou DAX. Mais on sait trop quel ennui règne dans ces bâtiments citadins qui n'attirent guère le visiteur, sollicité par toutes sortes d'autres attraits, et dans lesquels les objets de collection ne semblent être là que pour se répéter entre eux l'éternel et mélancolique « Tu n'es que poussière, tu retournes en poussière ».

Pour expliquer la forêt, il nous faut un musée situé en pleine forêt, et dans un site qui par lui-même attire déjà le visiteur. HOSSEGOR, parmi tant d'autres, a été choisi, comme bénéficiant d'un courant touristique très important, grâce à sa proximité de BAYONNE-BIARRITZ. Le Musée s'élèvera donc au bord même du lac d'HOSSEGOR, sur un magnifique terrain peuplé de vieux pins et de chênes-liège qui vient d'être donné à l'Etat pour cet usage par la commune de SEIGNOSSE ; il convient de souligner ici le geste généreux de cette municipalité qui n'a pas hésité à sacrifier au profit d'une œuvre qu'elle jugeait intéressante, le plus beau morceau de sa forêt communale, un morceau estimé 200.000 francs par l'Administration des Domaines.

Le lieu étant ainsi défini, quels buts se propose le Musée ?

Nous l'avons déjà dit : celui d'être utile, et d'être utile au pays landais.

Nous indiquons tout de suite que par pays landais nous n'entendons pas seulement le territoire du département des LANDES, mais aussi celui de la GIRONDE ou du LOT-ET-GARONNE, en ce qui concerne leurs parties couvertes de pin maritime. Le Musée sera donc celui du pignada du Sud-Ouest. Il est conçu pour servir les intérêts des résiniers, des propriétaires, des industriels, en somme les intérêts de tous les usagers du grand massif de pin maritime qui couvre près d'un million d'hectares entre la Garonne et l'Adour.

Le Musée n'est pas destiné à rassembler ces raretés du monde végétal ou animal qui n'intéressent que les savants. Il est fait pour instruire le Landais, en lui mettant sous les yeux en une synthèse sobrement mais clairement expliquée, le tableau général de la production et des diverses activités forestières.

Il est fait, en outre, et nous dirons peut-être surtout, pour instruire le touriste étranger au pays, de ce qu'est notre grande forêt, de ce qu'elle a produit, de l'emploi qui peut être fait de nos bois, de nos papiers, de nos colophanes, de nos essences, de nos lièges. En somme, nous concevons le Musée forestier comme devant être un élément important de publicité en faveur de nos produits, comme une grande vitrine d'exposition où ils seront mis en valeur.

Destiné à montrer toutes les possibilités d'emploi du bois, le Musée forestier sera donc en bois.

Les plans en ont été établis par MM. PRUNETTI et SOUPRE, architectes à DAX et à BAYONNE dont on connaît déjà les nombreuses et parfaites réalisations ; ils ont été approuvés par M. MÉTRIC l'architecte de cette magnifique réussite qu'a été le Palais du Bois de l'Exposition.

Le Musée comprendra une grande salle de 25 m. de long sur 10 m. de large, pouvant servir à des conférences, congrès, etc... Des box de 5 m. de côtés s'ouvriront sur l'un de ses côtés et permettront de fragmenter le Musée en divisions bien définies.

Le bâtiment vient d'être donné en adjudication à MM. SAINT-PÉE frères, les maîtres charpentiers de Dax, qui, associés pour cette œuvre à M. TISON, entrepreneur à Hossegor, sauront, nous n'en doutons pas, soutenir en cette occasion la réputation qu'ils ont si justement acquise, et faire du Musée forestier une œuvre d'une exécution parfaite.

Le premier box réunira les estampes, gravures se rapportant à la vie d'autrefois, les cartes et plans anciens ou modernes permettant de suivre les transformations de notre pays. Une grosse mappemonde de 1 mètre de diamètre occupera le centre de cette pièce, et montrera la répartition des forêts sur le globe, et notamment des forêts productrices de gemme.

Dans le second box, seront exposés nos costumes locaux d'autrefois, nos vieilles faïences, les outils de nos anciens artisans, etc...

Le troisième sera consacré au tourisme ; des vues de nos plus beaux sites y seront présentées. Des modèles réduits de nos moyens de transport y figureront, depuis le bras à larges roues jusqu'au camion à gazogène dont le fonctionnement sera expliqué.

La quatrième pièce sera consacrée à la chasse et à la pêche ; on y commentera notamment nos si typiques palombières, nos captures et élevages d'ortolans, nos pêcheries de saumon, d'alose, d'anguilles et de piballe.

Enfin, le dernier box reconstituera un intérieur paysan au XIX^e siècle. Devant le grandâtre, une table et des tabourets rustiques d'autrefois. Sur la table de la métairie renouvelée tous les jours, que pourront goûter les visiteurs. Le vieux buffet dans l'ombre fera reluire ses assiettes, le chandelier à résine et le rouet se feront vis-à-vis et ne seront oubliés, ni les vieilles cartes à jouer, ni l'antique almanach.

Dans la grande salle, une série de vitrines rassemblera toute une documentation relative aux travaux de BRÉMONTIER et de CHAMBRELENT.

D'autres se rapporteront à des questions de statistique, d'économie ou d'histoire forestière. Une grande carte de France s'y dressera, et sera un travail d'ébénisterie dans lequel chaque département sera taillé dans un morceau de bois provenant dudit département.

Cette grande salle sera parquetée en pin des LANDES et, bien entendu, en un surchoix qui constituera par lui-même la meilleure des réclames en faveur de notre production.

Dans les galeries de technique forestière, nous prévoyons des sections consacrées les unes à la sylviculture, les autres à la flore, y compris les champignons, à la faune, aux parasites de nos arbres, aux incendies. Chacune de nos grandes ou petites industries y aura sa place, ses méthodes de travail clairement indiquées, ses produits présentés. Bien entendu aucune réclame n'y sera faite en faveur de tel ou tel industriel, mais dans chacune de ces sections, une liste de leurs noms figurera en bonne place, avec l'indication de leurs spécialités.

Nous avons dit que le bâtiment s'élèvera dans un grand parc forestier. Nous estimons que ce parc ne doit pas être qu'un agrément ; lui-même doit concourir à l'enseignement donné par le Musée.

Différentes questions de sylviculture y seront présentées sur le vif, par exemple l'influence des éclaircies trop fortes ou trop faibles y sera montrée sur de jeunes peuplements.

Nous ne voulons insister pour le moment que sur le projet que nous avons de permettre au public d'assister à une démonstration des méthodes de gemmage pratiquées dans les différentes parties du monde. Dans les LANDES, chacun sait que les Américains, les Russes ou les Portugais font des cares différentes des nôtres, mais personne — y compris les spécialistes — n'a jamais vu pratiquer ces méthodes. Dans le parc du Musée d'Hossegor, les visiteurs les verront appliquées chaque jour de la semaine, à heure fixe.

L'œuvre commencée à Hossegor, et dont nous venons de donner les grandes lignes, est donc vaste. L'Administration des Eaux et Forêts n'a pourtant pas craint de l'entreprendre, sachant bien qu'elle serait utile. Mais elle ne peut tout faire à elle seule, et doit se contenter de construire le bâtiment et d'en équiper les parties essentielles. Le Musée forestier sera un organisme important au service des Landais, en faisant propagande en faveur de leurs commerces et leurs industries ; il faut que les Landais s'y intéressent eux-mêmes et mettent leur amour-propre à parachever l'œuvre commencée par l'État.

L'Administration forestière va s'employer à créer ce Musée qui leur sera, espère-t-elle, un enseignement, un moyen de propagande, une distraction aussi. Ne voudront-ils pas l'aider chacun dans la mesure de ses moyens ? Que ceux qui peuvent le faire contribuent à l'œuvre par un don en espèces. Mais surtout que chacun recherche dans sa maison, s'il n'a pas quelque objet qui puisse prendre place dans le Musée.

Il nous faut espérer ces humbles témoins du passé, qui sont sans valeur marchande et en même temps introuvables dans le commerce : costumes d'autrefois, vieux meubles, ustensiles, etc... En particulier, nous rechercherons la vieille vaisselle, de terre rouge et de forme rustique, dont se servait le résinier il y a cent ans. Nous demandons instamment à nos lecteurs, de bien vouloir rechercher s'ils n'ont pas de tels objets mis au rebut dans leurs greniers, et d'en faire don au Musée. Ils y figureront, bien entendu, accompagnés d'une étiquette indiquant le nom du donateur.

Nous rechercherons également les vieilles cartes, plans, daguerréotypes, correspondances, carnets de comptes, etc., présentant un intérêt rétrospectif.

Nous sommes persuadés que notre appel sera entendu, et nous en remercions par avance nos lecteurs. Nous indiquons pourtant que si certaines personnes peu fortunées hésitent à se dessaisir par exemple d'un vieux meuble parce qu'il est encore en usage, nous serions tout disposés à en faire l'acquisition pour le compte du Musée, s'il présentait un réel intérêt.

(Extrait du Bulletin de l'Institut du Pin, n°s 42-43, Juin-Juillet 1938).

FÊTES ET CONGRÈS

CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALISTE FRANÇAISE

Nous avons rendu compte dans le précédent FOLKLORE PAYSAN de ce Congrès tenu à NEVERS, les 10, 11 et 12 septembre derniers.

Signalons ces vœux émis par le Congrès :

« ... Le Congrès attire l'attention des collecteurs de chants folkloriques sur les inconvénients que présentent les harmonisations pianistiques artificiellement adjoin-

« tes au chant. Ces harmonisations dénaturent et affaiblissent les caractères du chant folklorique, dont elles lient l'interprétation à un instrument de grande valeur artistique, mais inconnu du folklore traditionnel. Par contre, il est profondément souhaitable que les compositeurs régionaux, à l'exemple des plus illustres maîtres, recherchent dans le folklore natal des sources fraîches et neuves d'inspiration.

« Le Congrès forme le vœu que le Musée des Arts et Traditions Populaires du Bourbonnais, dont le Comité de Folklore du Bourbonnais (Société du Folklore français) étudie la réalisation à MOULINS, reçoive l'appui de l'Administration Générale des Beaux-Arts, du Conseil Général, de la Municipalité de MOULINS et des organismes nationaux ou régionaux comme le TOURING-CLUB, l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES AMIS DES MUSÉES EN

« FRANCE, les SOCIÉTÉS SAVANTES, les SYNDICATS D'INITIATIVE, les CHAMBRES D'AGRICULTURE, de COMMERCE et des MÉTIERS du Département... ».

Le vœu relatif aux chants folkloriques nous apparaît comme particulièrement important. Le Musée des Arts et Traditions Populaires y souscrit résolument. Nous reviendrons sur la question.

CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES ET ETHNOLOGIQUES (COPENHAGUE 1938)

Nous croyons devoir signaler aux lecteurs de FOLKLORE PAYSAN que ce très important Congrès, qui réunit les ethnologues du monde entier, a comporté, dans sa dernière session tenue en août dernier à COPENHAGUE, une section d'Ethnographie et Folklore de l'Europe. La section avait pour thème « les coutumes et croyances de l'année agricole » ; des communications ont été faites sur ce thème par le Professeur JAN DE VRIES (LEYDE), le Professeur FRIKON (STOCKHOLM), le D^r NILS DID (OLO), le Professeur SCHNEEWEISS (PRAGUE), le Professeur Raffaele CORSO (ROME), le Professeur VUIA (CLUJ), le Professeur RUMPF (NUREMBERG), MM. G. H. RIVIÈRE et A. VARAGNAC (PARIS).

Les Congressistes ont eu la faveur de visiter l'admirable musée de folklore national de COPENHAGUE et ses riches collections à la gloire de la paysannerie danoise. Ils se sont rendus au Musée de plein air de LINGBY, un des plus beaux de Scandinavie. Nous parlerons un jour de ces Musées de plein air des pays nordiques, de vieilles maisons paysannes entières y ont été transportées dans un cadre de nature. La Direction Générale des Beaux-Arts

(MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE) projette d'établir de tels Musées en FRANCE.

A l'occasion de cette session, le Comité Permanent du Congrès International de Folklore s'est réuni dans la même ville. Le Conservateur du Musée des Arts et Traditions Populaires a été élu Secrétaire Général Permanent du Bureau du Congrès. Il a été décidé que la prochaine session succédant à la session de PARIS, aurait lieu à STOCKHOLM en 1940, sous la présidence du Président de l'ACADÉMIE ROYALE GUSTAVE-ADOLPHE.

Au cours de ces mêmes assises, il a été décidé que la grande revue internationale de Folklore, FOLKLIV, éditée par l'ACADÉMIE ROYALE GUSTAVE-ADOLPHE, organiserait définitivement son Comité de Rédaction. Une place y a été réservée à M. André VARAGNAC (PARIS), tandis qu'un Conseil Supérieur de rédaction accueillait, auprès du Professeur FRIKON (STOCKHOLM), M. Georges-Henri RIVIÈRE (PARIS). Des commissions internationales de cartographie folklorique et d'enquêtes folkloriques ont été instituées. Les secrétariats en ont été confiés à un Hollandais, à un Allemand et à un Français.

CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES GROUPES FOLKLORIQUES DES PROVINCES FRANÇAISES

Le Congrès annuel de cette fédération, qui compte un nombre important d'excellents groupes folkloriques, s'est tenu du 30 octobre au 1^{er} novembre, sous la présidence du Docteur PUEGH, Président de « La Bourrée d'Aurillac ». La partie la plus importante de son programme est l'organisation régionale de la Fédération. M. CHABROL, Secrétaire Général du Syndicat d'Initiative de GRENOBLE, chargé du rapport sur cette dernière question, a été désigné comme président de la Fédération à dater du 1^{er} janvier prochain.

A cette occasion, *La Renaissance Française*, dont l'animateur est M. L. ARMSBRUSTER, a organisé diverses

manifestations folkloriques : une exposition consacrée à l'évolution de la Coiffe sablaise au 19^e et au 20^e siècle, une autre exposition consacrée à l'évolution de la Coiffe alsacienne aux 18^e, 19^e et 20^e siècles, et enfin, une séance de films, de chants et de danses folkloriques avec le concours du très bon groupe d'originaires de CORSE à PARIS : A. Paghjella.

Le Conservateur du Musée des Arts et Traditions Populaires, au cours d'un déjeuner auquel l'avait prié le Congrès, prit la parole pour féliciter la Fédération de son action en faveur des chants et des danses de nos terroirs.

LA VI^e FÊTE NATIONALE DES VINS DE FRANCE EN AVIGNON - JUIN-JUILLET 1938

Les manifestations folkloriques se font heureusement de plus en plus nombreuses dans nos provinces françaises, et, sans nul doute, la plus imposante aura été, cette année, la sixième Fête Nationale des Vins de France qui, grâce à l'heureuse initiative du COMITÉ NATIONAL DE PROPAGANDE EN FAVEUR DU VIN, a eu lieu cette année dans le cadre de la si pittoresque ville d'AVIGNON : elle s'est fastueusement déroulée telle une fresque vivante, magnifique restauration d'un passé non seulement local, mais encore ranimé du fonds des traditions de toutes nos grandes provinces viticoles.

Autour des groupements folkloriques, si bien organisés et si enthousiastes, de la Provence et du Comtat Venaissin, étaient venus se réunir, dans leurs costumes archaïques et chantant à merveille des airs anciens de leur terroir, des délégations de l'ALSACE, ravissantes jeunes filles sous l'ample nœud papillon noir et rouge, cambrées dans leurs corselets brodés et portant avec une grâce parfaite la jupe aux rubans de velours. Puis, c'étaient les Angevines aux coiffes de dentelles gaufrées, aux bijoux séculaires, suivies des représentants de la Touraine et du Blésois qui, portant les robes aux manches longues et les pèlerines de dentelles, qui montrant avec fierté la blouse du paysan endimanché et fier de son grand faux-col évasé. Derrière eux, s'avançaient les

Agadoises, les Catalanes et Catalans, pantalons d'azur, chemises molles, larges ceintures de laine rouge, et aussi les Bitterrois, les Bordelaises, jolies créatures enrubanées du vif madras, les Bourguignonnes sous leurs larges chapeaux de paille retenus sous le menton, ou leurs petites coiffes béguines qui s'harmonisent si heureusement avec le frais fichu croisé sur la poitrine. Les Beaujolaises, les Mâconnaises, ranimaient, dans le cortège, des silhouettes échappées des grandes toiles à figure des maîtres Espagnols, des infantes et des duègnes.

BERGERAC avait envoyé de gracieux représentants en atour d'autrefois. Les Charentais avaient sorti des coffres des aïeules, les coiffes en auréole, les jupes courtes et amples ; MONTRAZILLAC, GAILLAC, montraient les costumes de percales et de broderies anciennes, les tabliers de coloris chaleureux.

Le tout était entraîné au rythme des fifres, des galoubets, des tambourins du pays de bon accueil, scandé par leur chef, M. CLAMON, Président du Groupe de l'Académie Provençale d'AVIGNON. Du haut de son cheval, la reine JEANNE souriait aux farandoleurs, à la foule.

Et pour terminer, évoquons les belles Arlésiennes, parées de soies brochées et des jupes longues des grandes dames en promenade, sous le regard fier de la compagnie des Gardians de la Camargue, ralliés par leur

capitaine, le marquis de BARONCELLI, lui-même folkloriste distingué.

Triomphe de la jeunesse sous le soleil ardent, aux accents des vieux airs de FRANCE, dans le cliquetis des sonnailles des trente chevaux richement harnachés, du char des Métayers de SAINT-ELOI, opportun rappel des corporations de métiers.

Ainsi, la Vigne et le Vin servirent-ils en l'occurrence d'excellents « mainteneurs » d'une richesse héritée dans nos Provinces françaises et si loyalement conservée au respect des antiques usages de ce qui fait et fait toujours l'âme multiforme et unitaire de la FRANCE.

Marie-Louise LAVAL,

(Comité National de Propagande en faveur du Vin.)

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES ET DOCUMENTS

Arbres et Forêts.

par LÉON PARDÉ, ancien Conservateur des Eaux et Forêts, ancien Directeur des Ecoles Forestières et de l'Arboretum National des Barres, et MAURICE PARDÉ, Professeur à la Faculté des Lettres et à l'École des Ingénieurs hydrauliciens de l'Université de GRENOBLE. Un vol. in-16 (COLLECTION ARMAND COLIN, 103, boulevard Saint-Michel, PARIS).

Relié : 17 fr. 50 — Broché : 15 francs.

« Arbres et Forêts » ...sujet grandiose qu'il fallait traiter à la fois en poètes et en techniciens, en géographes et en forestiers... C'est ce qu'ont voulu faire les auteurs de cet ouvrage et ils y ont parfaitement réussi.

Ce livre sans doute s'adresse à l'étudiant, au spécialiste, mais son but est aussi de fournir à toute personne cultivée des renseignements simples sur les facteurs et la répartition géographiques de la végétation forestière, sur le traitement, l'aménagement, l'utilité des forêts. Il s'adresse donc à un très large public. Il intéressera, instruira et plaira ; tous les amis des arbres et des forêts voudront le posséder dans leur bibliothèque.

Un quarteron de rimes culinaires et les recettes morvandelles de la Mélie de Château Chinon.

par GAUTRON DU COUDRAY.

Le maître GAUTRON DU COUDRAY, le dévoué fondateur du Musée de Marzy (NIÈVRE), expert en toute chose, avec son talent minutieux, nous fait faire le tour de la table morvandelle dont il détaille avec amour les subtilités, c'est la soupe aux appétits, la soupe au saucisson, la tourte, l'émincée de porc aux oignons, le friot d'oie aux navets d'ALLIGNY, le gratiné d'automne, le pâté aux poires, le crapiau et le sanciau. « Vous parlez d'un parfum morvandiau ! ». Que ne donnerait-on pas pour savourer ces merveilles, dans le beau pays où elles furent inventées par des gourmets de génie ?

M. M.

Les Saints bretons, d'après la tradition populaire en Cornouaille.

par ANATOLE LE BRAZ. - CALMANN-LÉVY, PARIS, 1937. 169 pages.

« Ils ont tous leur spécialité curative : l'un guérit les maux de la tête, les autres s'occupent des dents, des intestins, des femmes enceintes, des furoncles. SAINT TUREK est souverain pour la surdité. Des animaux miraculeux les entourent : on peut tuer leurs vaches, elles renaissent aussitôt ; ils chevauchent communément des cerfs et ce sont les coassements des grenouilles qui leur indiquent l'emplacement des églises qu'ils doivent bâtir. Quand ils sont morts, les animaux domestiques vont spontanément vénérer leur tombeau.

Autour d'eux s'est développé un folklore prodigieux qui rassemble non seulement les produits de l'imagination locale, mais aussi les légendes les plus lointaines. A BRASPARZ on rêve encore du Zanticoz « le VIEUX PETIT SAINT », logé dans un morceau de bois qu'il suffisait de frotter pour voir ses vœux instantanément exaucés. Ce Zanticoz c'est la Lampe Merveilleuse des Mille-et-une Nuits et le gamin qui s'en empara eut la fortune d'ALADIN. A COLLOREC on conte encore (on contait tout au moins du temps de LE BRAZ) une histoire de « la Veuve et du Pendu » qui est une variante de la Matrone d'Ephèse, d'Apulée ».

L'agriculture dans le département du Nord.

par CH. VEZIN et P. VANDAMME. - DANIEL, LILLE 1938. 398 pages, nouveaux plans, 60 photos.

Une vaste encyclopédie qui étudie le milieu physique, la production végétale, la production animale, la transformation, distribution et consommation des produits agricoles, les moyens de production et l'organisation de l'agriculture. On y voit que le Nord, un des premiers départements industriels, est aussi à la tête du progrès en ce qui concerne l'agriculture. Les cultures les plus différentes dont certaines sont presque exclusivement cultivées dans le Nord : céréales, plantes industrielles, horticulture, sont florissantes, ainsi que l'élevage. Sur son territoire restreint, le centième de la FRANCE, le Nord produit annuellement :

3 millions	de quintaux de blé ;
6	> > de pommes de terre ;
130	> de kilos de sucre ;
40	> de litres d'alcool ;
500	> de litres de lait.

Voilà quelques chiffres édifiants, pris parmi la minutieuse et riche documentation présentée par les auteurs.

Les anciens livres de colportage en Sologne.

par le D^r AUGUSTIN DUBOIS. - GIRARD, ROMORANTIN, 1938. 35 pages.

Extrait.

« ...Ces livres ont été durant des siècles, la seule littérature des campagnes et des petites villes. Ils variaient à peine, chaque édition nouvelle ne faisant que les adapter à l'époque où on les publiait et ceux qui ne savaient pas lire en écoutaient la lecture ».

« La plupart de ces colporteurs étaient des montagnards venant des Alpes, du Jura ou de l'Auvergne... A l'automne, quand la récolte des fourrages est terminée, n'ayant plus rien à faire jusqu'au printemps, ils partaient offrir leurs marchandises dans les autres provinces ».

La Provence et le Comté de Nice ; le Languedoc.

par M. P. JALABERT. Coll. des COINS DE FRANCE. (F. LANORE, 48, rue d'Assas, PARIS, 6^e).

L'auteur s'attache avec juste raison non seulement à présenter aux lecteurs l'histoire et les beautés naturelles et archéologiques, mais à remarquer les traditions populaires. Ecrits avec chaleur, ces volumes seront goûtés des visiteurs de notre Midi.

A. V.

Histoire du Clos-Lucé, près d'Amboise, où LÉONARD DE VINCI séjourna pendant trois ans et mourut le 2 Mai 1519.

par MARGUERITE COLEMAN. - ARHAULT, TOURS, 1937. 124 pages.

Plus encore que l'histoire de ce charmant manoir renaissance, c'est celle des dernières années du grand génie florentin que retrace ce livre. Exilé sur cette terre tourangelle, LÉONARD DE VINCI s'y était attaché et avait élaboré un projet d'assèchement des terres de Sologne afin de transformer ces marais en jardins.

M. M.

L'Impôt sur les bénéfices agricoles
La Coordination des Transports
La Législation sur les Chambres d'Agriculture
Les Elections aux Chambres d'Agriculture
Le Code du Vin (Chapitre II)
La Législation sur le Blé
Les Assurances Sociales en Agriculture
Le Recueil des 300 Décrets-Lois de 1938
La Revue "Chambres d'Agriculture"
Les Comptes rendus des Sessions de l'Assemblée

Pour l'AGRICULTEUR,

VIVRE n'est plus seulement une question de TECHNIQUE

Il faut se défendre...

...sur le **TERRAIN PROFESSIONNEL**

...sur le **TERRAIN ECONOMIQUE**

...sur le **TERRAIN SOCIAL**

...sur le **TERRAIN FISCAL**

SOYEZ BON DÉFENSEUR DE VOS INTÉRÊTS

en UTILISANT...

les BROCHURES ...

de l'Assemblée Permanente des Présidents des Chambres d'Agriculture

11 bis, Rue Scribe — PARIS (IX^e)